

# **SYCOYIELD 2026**

**Rapport annuel au 31 Décembre 2024**

Société de gestion : SYCOMORE ASSET MANAGEMENT SA

Siège social : 14, avenue Hoche 75008 Paris

Dépositaire : BNP PARIBAS SA

## Sommaire

### Rapport de gestion

Politique d'investissement .....	4
Certification .....	22

### Comptes annuels

Bilan actif .....	27
Bilan passif .....	28
Compte de résultat .....	29

### Comptes annuels - Annexe

Stratégie d'investissement .....	31
Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices .....	32
Règles et méthodes comptables .....	35
Evolution des capitaux propres .....	40
Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice .....	41
Ventilation de l'actif net par nature de parts .....	42
Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles) .....	43
Exposition sur le marché des obligations convertibles .....	44
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux .....	45
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle .....	46
Exposition directe sur le marché des devises .....	47
Exposition directe aux marchés de crédit .....	48
Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie .....	49
Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion .....	50
Créances et dettes : ventilation par nature .....	51
Frais de gestion, autres frais et charges .....	52
Engagements reçus et donnés .....	53
Autres informations .....	54
Détermination et ventilation des sommes distribuables .....	55
Inventaire .....	61
Inventaire des opérations à terme de devises .....	66

# SYCOYIELD 2026

Inventaire des instruments financiers à terme (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) .....	67
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part.....	69
Synthèse de l'inventaire .....	70
Annexe .....	71

# SYCOYIELD 2026

## RAPPORT DE GESTION

### COMMISSAIRE AUX COMPTES

PriceWaterHouseCoopers Audit

### POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le présent rapport de gestion concerne la période du 29 décembre 2023 au 31 décembre 2024.

### POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

31/01/24

Après leur forte décrue de fin d'année 2023, les taux longs sont remontés au cours des premières semaines de janvier. On note une forte compression du spread Allemagne-Italie, reflétant un certain appétit pour le risque. Conformément aux attentes, l'inflation en zone Euro a légèrement rebondi en décembre, notamment en Allemagne. Le discours de la BCE n'a pas apporté de surprise. Les prévisions de croissance en Allemagne se dégradent, avec un indice IFO repartant à la baisse. Malgré ces perspectives de croissance maussades, malgré également un marché primaire très dynamique, les spreads de crédit se resserrent, tant sur l'Investment Grade que sur le 'High Yield', traduisant une demande soutenue pour les actifs de rendement avec des attentes fortes en matière de baisse de taux. Les récentes émissions ont été très bien absorbées. L'équipementier automobile Schaeffler a émis une obligation de maturité 2026, assortie d'un coupon de 4,5 % pour une notation 'crossover' BBB/BB.

29/02/24

Les tensions sur les taux longs observées en janvier se sont poursuivies. L'OAT 5 ans voit son rendement augmenter de près de 40bp sur le mois. Le spread Italie-Allemagne s'est encore compressé en cours de mois : il est de 150bp à fin février, contre 175bp en début d'année. Des banquiers centraux européens ont distillé un discours ferme, tendant à repousser les attentes de marché en matière de baisse de taux. Les chiffres de croissance en Allemagne ont confirmé le ralentissement de l'économie pointé par les PMI. Malgré ces chiffres médiocres, les spreads de crédit se sont encore resserrés : l'Investment Grade se comprime de 10bp alors que le 'High Yield' se resserre de 40bp, induisant une nette surperformance vs les crédits les mieux notés. Les récentes émissions sont toujours bien absorbées par le marché.

31/03/24

Les données d'activité économique ont été résilientes au mois de mars tandis que les chiffres d'inflation aux Etats-Unis montraient une pause dans la décrue. De son côté, la BCE revoyait à la baisse ses perspectives d'inflation pour la zone Euro en 2024. Dans ce contexte, les taux de la zone Euro ont enregistré une baisse de 10 bps pour les segments 2 et 3 ans de la courbe. Si certains émetteurs, sur lesquels nous ne sommes pas investis, comme Altice, Atos ou Grifols ont été sous pression ; le reste du marché a poursuivi dans une phase constructive avec une légère baisse des spreads de crédit. Cette combinaison de baisse de taux et de contraction des primes de crédit a permis au fonds d'afficher une nette progression sur le mois et de délivrer une performance depuis le début de l'année en ligne avec son rendement.

30/04/24

Les spreads de crédit sont restés stables sur l'Investment Grade et se sont légèrement resserrés sur le 'High Yield'. La hausse des taux souverains a néanmoins orienté le crédit en territoire négatif. L'inflation en zone Euro poursuit sa décrue. Les derniers chiffres allemands pointent une hausse des prix de 2,2%, niveau très proche de la cible de la BCE qui indique au marché une première baisse de ses taux directeurs d'un quart de point en juin. Le marché primaire s'est vivement animé sur le 'High Yield', confirmant la tendance enclenchée plus tôt dans l'année.

31/05/24

Les données économiques indiquent une croissance meilleure qu'attendue en Europe, tandis que les Etats-Unis restent dans une situation dynamique avec un quasi plein-emploi. Cela ne facilite pas la décrue de l'inflation qui se fait attendre au cours des derniers mois et diffère les attentes de baisse de taux des banques centrales. Si la BCE devrait être la première à commencer ce cycle au mois de juin, les décisions de baisses suivantes risquent de s'étaler sur une période relativement longue. Les spreads de crédit ont poursuivi leur resserrement au cours du mois, tant en Investment grade qu'en High Yield. Mais le mois de mai a avant tout été marqué par une activité particulièrement élevée sur le marché primaire avec de nombreuses émissions d'obligations d'entreprises. Ainsi, nous avons investi sur la nouvelle obligation de Coty avec un rendement de 4.5%. Le portefeuille a poursuivi son chemin de performance.

30/06/24

La BCE a initié son cycle de baisse des taux début juin, ramenant son taux de refinancement à 4.25%. La banque centrale reste toutefois en mode 'data dependence' : le retour de l'inflation au voisinage des 2% prendra du temps. L'inflation 'coeur' en zone Euro a réaccéléré en mai à 2.9% sur un an. Ce mois de juin est marqué par la dissolution surprise en France. Le spread OAT vs Bund passe de 50 à 80bp, entraînant le spread BTP vs Bund dans son sillage. Le rendement du 10 ans français est désormais au-dessus de son équivalent portugais. Malgré ce regain de volatilité, malgré également un écartement des spreads de 40bp sur le 'High Yield', le marché primaire 'corporate' est resté très dynamique, sur tout le spectre de notations, permettant à de nombreux noms français d'émettre dans de bonnes conditions. Tereos et Infopro Digital en High Yield par exemple. A la surprise générale, Picard a refinancé sa dette d'échéance 2026 avec une émission 2029, au prix d'un coupon majoré de 250bp. Picard est noté 'B'.

31/07/24

Le ralentissement de l'inflation aux Etats-Unis confirme la perspective d'un assouplissement monétaire à venir, engendrant un mouvement de baisse de l'ensemble des courbes de taux : américaines comme européennes. Les spreads de crédit sont restés relativement stables sur la période tandis que de nombreuses opérations de refinancement étaient réalisées. Après une période de plusieurs mois très actifs, l'émission de nouvelles obligations devrait ralentir au cours des prochaines semaines. Parallèlement, la demande de la part des investisseurs reste soutenue, ce qui a permis une progression peu volatile depuis le début de l'année. Dans ce contexte, le fonds a poursuivi sa progression sur sa trajectoire de rendement avec un taux d'investissement proche de 100%.

31/08/24

La confirmation du ralentissement de l'inflation aux Etats-Unis a permis au président de la Fed, lors son discours à Jackson Hole, de brosser les grandes lignes de la séquence de début de baisse des taux à venir. Après un épisode de forte volatilité en début de mois, cela a favorisé la remontée des marchés. Les spreads de crédit ont terminé le mois sur les niveaux les plus bas, après avoir connu un fort écartement durant les premiers jours, accentué par la faible liquidité du marché. Les publications de résultats des sociétés détenues en portefeuille ont confirmé la bonne conduite de leurs activités opérationnelles. Dans ce contexte, le fonds a poursuivi sa progression sur sa trajectoire de rendement avec un taux d'investissement proche de 100%.

30/09/24

Septembre a été marqué par la baisse des taux monétaires de part et d'autre de l'Atlantique. Les investisseurs attendent encore, d'ici la fin de l'année, trois baisses de 25bp aux Etats-Unis et deux baisses en zone euro. Les taux longs se sont détendus, reflétant les signes répétés de ralentissement économique, mais la prime de risque française a augmenté : environ 80bp sur le 10 ans contre Bund. Le 5 ans espagnol est maintenant 5bp en dessous de l'OAT. Les spreads sur l'Investment Grade terminent le mois quasi-inchangés. Les spreads sur le High Yield également, avec une légère tension sur le 'BB' et une contraction de 10bp sur le 'B'. Le marché primaire s'est montré extrêmement dynamique sur tous les segments du crédit corporate, traduisant une demande soutenue pour des papiers à rendement.

31/10/24

La perspective d'une élection américaine particulièrement serrée, avec une remontée au cours des dernières semaines de la probabilité d'une victoire de Donald Trump a eu un fort impact sur les taux américains. En effet, le programme politique du candidat républicain, avec la mise en place de taxes élevées à l'importation, fait peser un risque inflationniste supérieur. Les taux de la zone Euro, après avoir fortement reculés au cours des 4 derniers mois, ont marqué une pause. Si la BCE a confirmé avec une nouvelle baisse de taux sa volonté d'assouplissement, nous pensons que les anticipations de marché pour les baisses de taux à venir sont trop agressives. Les spreads sur l'Investment Grade terminent le mois quasi-inchangés. Les spreads sur le High Yield également. Le fonds a poursuivi sa progression en ligne avec son rendement à maturité.

# SYCOYIELD 2026

30/11/24

L'élection de Trump a entraîné une poursuite de la hausse du Dollar : le programme de Trump pourrait être inflationniste et atténuer les baisses de taux de la Fed. Le mouvement de baisse de l'Euro contre Dollar est exacerbé par des anticipations de baisse agressive par la BCE en 2025. Les taux longs US reviennent à leur niveau de fin octobre, et les taux souverains de la zone Euro refluent. La prime de risque française augmente toutefois, compte tenu des risques politiques croissants. Les spreads de crédit remontent légèrement sur le BBB mais baissent sur le HY. Le marché primaire est resté très dynamique : de nombreux émetteurs profitent de conditions attractives pour refinancer leur dette par anticipation.

31/12/24

La Fed a laissé comme prévu ses taux d'un quart de point mais a adopté un discours beaucoup plus vague compte tenu des incertitudes entourant le programme de Trump : les anticipations de baisse de taux courts pour 2025 ont diminué et les taux longs US ont connu à nouveau des tensions, dans le sillage des anticipations d'inflation. En Europe, la BCE a également diminué ses taux, portant la baisse du taux de dépôt à 100bp depuis le début de ce cycle de desserrement monétaire et les investisseurs parient sur 4 à 5 baisses de taux en 2025. Cela n'a pas empêché les taux longs européens de suivre également un mouvement haussier, assorti d'une forte volatilité, malgré des anticipations d'inflation ancrées sous les 2%. La prime de risque française n'a pas beaucoup varié, malgré la censure du gouvernement Barnier. Les spreads de crédit baissent encore légèrement, sur tous les segments du crédit. Le marché primaire s'est progressivement tari au cours du mois, un phénomène courant en cette période de l'année.

## CHANGEMENTS INTERVENUS AU COURS DE LA PERIODE

### Néant

Sur la période, le fonds enregistre les performances suivantes :

Part	Performance sur la période*
IC	5.01%
ID	5.01%
RC	4.49%

\* Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

## EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	29/12/23			31/12/24		
	Valeur de la part	Nombre de parts	Actif net total	Valeur de la part	Nombre de parts	Actif net total
SYCOYIELD 2026 I	110.52	251 714.56		116.06	248 357.95	
SYCOYIELD 2026 ID	105.55	39 790.00		109.26	39 790.00	
SYCOYIELD 2026 R	109.74	3 334 812.14	398 000 106.47	114.67	3 249 619.40	405 808 771.47

## INSTRUMENTS FINANCIERS GERES PAR LA SOCIETE DE GESTION OU UNE SOCIETE LIEE

Au 31 décembre 2024, le FCP ne détenait aucune part ou action d'OPCVM gérés par Sycomore Asset Management.

## MOUVEMENTS INTERVENUS AU COURS DE LA PERIODE

MOUVEMENTS	
Achat Actions	0
Vente Actions	0
Achat Future	0
Vente Future	0
Achat CFD	0
Vente CFD	0

MOUVEMENTS	
Achat OPC	0
Vente OPC	0
Achat Obligations	308
Vente Obligations	104
Achat ETF	0
Vente ETF	0

## Eligibilité au PEA

Le FCP n'est pas éligible au PEA.

## Instruments dérivés

Le FCP intervient sur l'ensemble des marchés réglementés ou organisés français et étrangers, ou dans le cadre d'opérations de gré à gré. Les instruments utilisés sont des futures et options sur taux d'intérêts et devises, ainsi que des contrats de change à terme. Ces instruments permettent d'exposer ou de couvrir le portefeuille vis-à-vis du risque de taux, du risque de crédit et du risque de change (celui-ci étant limité à 10% de l'actif net), sans possibilité de surexposition. Ces instruments ne peuvent représenter plus de 40% de l'actif net du FCP.

L'engagement du FCP sur les marchés à terme via des instruments dérivés est limité à une fois l'actif net, cet engagement étant apprécié par la méthode de l'engagement.

## Titres intégrant des dérivés

Le FCP intervient sur des instruments financiers intégrant des dérivés avec des sous-jacents de nature action. Il s'agit de supports obligataires auxquels sont attachés un droit de conversion ou de souscription et plus particulièrement les obligations convertibles, les obligations convertibles échangeables en actions nouvelles ou existantes et les obligations avec bons de souscription d'actions remboursables. Ils peuvent représenter jusqu'à 100% de l'actif net du FCP, l'exposition indirecte aux actions, calculée selon le delta de l'obligation convertible, étant quant à elle limitée à 10% de l'actif net du FCP.

Il n'est pas prévu de recourir à des contrats d'échange sur rendement global (« Total Return Swaps ») dans le cadre de la gestion du FCP.

## MESURE DU RISQUE GLOBAL

Le risque global du FCP, servant à rendre compte du surcroît de risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés, est réalisé selon la méthode du calcul de l'engagement.

## Recours aux acquisitions et cessions temporaires de titres

Il n'est pas prévu de recourir aux acquisitions et cessions temporaires de titres dans le cadre de la gestion du FCP.

## Sélection des intermédiaires

Sycomore Asset Management sélectionne et évalue les intermédiaires avec lesquels elle est en relation, pour ne retenir que ceux offrant la plus grande efficacité dans leur domaine d'intervention, de manière à servir au mieux l'intérêt des investisseurs. A cette fin, un Comité de sélection se réunit au moins une fois par an pour évaluer les performances des intermédiaires déjà sélectionnés et décide de la sélection de nouveaux intermédiaires. La sélection et l'évaluation des intermédiaires prend en compte, outre les commissions et frais liés à l'acquisition ou la vente de titres, d'autres facteurs tels que la capacité à trouver des blocs, à traiter des ordres sur des valeurs à faible liquidité, ou encore la bonne compréhension des instructions.

Sycomore Asset Management ne bénéficie d'aucune sorte de commission en nature (soft commissions).

## COMPTE-RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMEDIATION

Sycomore Asset Management tient à la disposition des porteurs, sur son site internet ([www.sycomore-am.com](http://www.sycomore-am.com)), un document intitulé « Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation », qui présente les conditions dans lesquelles il a été recouru, pour l'année précédente, à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres.

## INFORMATION SUR L'INTEGRATION DES CRITERES ESG DANS LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

En réponse aux exigences de l'Art 173 – VI de la loi de transition énergétique pour la croissance verte et conformément aux dispositions du décret n° 2012-132 du 30 janvier 2012 relatif à l'information par les sociétés de gestion de portefeuille des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance pris en compte dans leur politique d'investissement, Sycomore Asset Management tient à la disposition des porteurs, sur son site internet ([www.sycomore-am.com](http://www.sycomore-am.com)), un document intitulé « Politique d'intégration ESG », qui présente les principes, les outils d'analyse, les ressources humaines dédiées à l'intégration ESG, ainsi que la politique de transparence, de vote et d'engagement de Sycomore AM.

## REMUNERATION DU PERSONNEL DE LA SOCIETE DE GESTION AU TITRE DE L'ANNEE 2024\*

*Extrait de la politique de rémunération de Sycomore AM mise à disposition sur le site internet de la société [www.sycomore-am.com](http://www.sycomore-am.com)*

Conformément à la réglementation issue des directives 2011/65/CE (dite « AIFM ») et 2014/91/CE (dite « UCIT V »), Sycomore AM (SAM) a établi une politique de rémunération. Elle a pour objectifs de promouvoir l'alignement des intérêts entre les investisseurs, la société de gestion et les membres de son personnel, ainsi qu'une gestion saine et efficace des risques des portefeuilles gérés et de la société de gestion, en tenant compte de la nature, la portée et la complexité des activités de SAM.

### **1. Principes relatifs à la détermination et au versement des rémunérations de l'ensemble du personnel**

La rémunération du personnel de SAM se compose au minimum des éléments suivants :

- Une rémunération fixe ;
- Une rémunération variable, qui récompense la performance individuelle et collective des unités de travail ;
- Des dispositifs complémentaires faisant partie d'une politique générale et non discrétionnaire à l'échelle de la société de gestion, en vigueur ou à venir, tels que l'intéressement, la participation...

Le cas échéant, certains membres du personnel peuvent :

- Bénéficier directement ou indirectement d'une participation dans le capital de SAM ;
- Bénéficier de la mise à disposition ou de la prise en charge d'un logement.

Un équilibre approprié est établi entre les parts fixe et variable de la rémunération globale des membres du personnel.

### **2. Gouvernance et contrôle des rémunérations**

La Politique de rémunération est définie et adoptée par la direction générale de la société de gestion, après avis du Directeur des Ressources Humaines (DRH) et du Responsable Conformité et Contrôle Interne (RCCI).

Sa mise en œuvre fait l'objet, au moins une fois par an, d'une évaluation interne par le RCCI, qui vérifie que cette mise en œuvre est conforme à la politique et aux procédures de rémunération adoptées par la direction générale.

Un comité des rémunérations réunit une fois par an le Président Directeur Général de SAM et deux membres n'appartenant pas au personnel de SAM, l'un de ces derniers présidant le comité. Il a pour missions d'examiner annuellement la mise en œuvre de la Politique de rémunération et de fournir des avis à la direction générale relativement à la définition ou à la mise en œuvre de cette Politique.

### **3. Personnel Identifié**

Certains membres du personnel sont identifiés dans la présente sous le vocable de « Personnel Identifié ». Conformément à la réglementation en vigueur, le Personnel Identifié comprend les collaborateurs dont l'activité professionnelle peut avoir une influence significative, de par leurs décisions, sur le profil de risque de la société et/ou des produits gérés.

Le périmètre du Personnel Identifié est déterminé par la Direction RH et validé par le RCCI. Il est ensuite approuvé par la direction générale.

## 4. Détermination des montants théoriques de rémunération variable

A l'issue de chaque exercice SAM détermine la valeur ajoutée créée par l'entreprise. Un pourcentage de cette valeur ajoutée constitue le budget global de rémunération (fixe et variable).

Une fois ce budget global de rémunération calculé, tous les membres du personnel font l'objet d'une évaluation annuelle à l'issue de laquelle un montant théorique de rémunération variable individuelle est déterminé, dans les limites du budget global de rémunération variable.

## 5. Modalités de versement de la rémunération variable

Pour les membres du personnel n'appartenant pas au Personnel Identifié et pour le Personnel Identifié dont la rémunération variable envisagée lors des entretiens d'évaluation demeure inférieure au seuil déterminé dans les conditions fixées à l'article 6 de la présente politique, ladite rémunération variable devient acquise.

Pour le Personnel Identifié, hors responsables des fonctions de contrôle, dont la rémunération variable déterminée lors des entretiens d'évaluation excède le seuil déterminé dans les conditions fixées à l'article 6 de la présente politique, le dispositif applicable à la rémunération variable est le suivant :

- 50% de la rémunération variable due devient acquise et payable en numéraire au jour du paiement des salaires du mois de janvier.
- 50% de la rémunération variable due sera versée progressivement sur les trois années civiles suivantes, au prorata, et prendra une forme numéraire indexée sur des indicateurs permettant de vérifier l'alignement des intérêts du Personnel Identifié et des investisseurs.

Pour le Personnel Identifié assumant la responsabilité des fonctions de contrôle, dont la rémunération variable excède le seuil déterminé dans les conditions fixées à l'article 6, le dispositif applicable à la rémunération variable est le suivant :

- 50% de la rémunération variable due au titre des entretiens d'évaluation devient acquise et payable en numéraire au jour du paiement des salaires du mois de janvier.
- 50% de la rémunération variable due sera versée progressivement sur les trois années civiles suivantes, au prorata, et prend une forme numéraire fixe.

Une mesure de simplification opérationnelle pourra mise en œuvre relativement à l'indexation des tranches de rémunération variable à percevoir, selon la situation de chaque membre du Personnel Identifié.

Dans tous les cas toute rémunération variable ne sera versée que si elle est compatible avec la situation financière de la société de gestion dans son ensemble et si elle est justifiée par les performances de l'unité opérationnelle, des portefeuilles et du Personnel Identifié concerné.

Le Personnel Identifié est tenu de s'engager à ne pas utiliser de stratégies de couverture personnelle ou d'assurances liées à leur rémunération ou à leurs responsabilités pour contrecarrer l'incidence des dispositions précédentes. De même, la rémunération variable n'est pas versée par le biais d'instruments ou de méthodes qui facilitent le contournement des exigences de la réglementation et de la présente politique.

## 6. Principe de proportionnalité

Conformément à la réglementation en vigueur, il est précisé que le dispositif mentionné à l'article 5 trouve à s'appliquer uniquement aux membres du Personnel Identifié dont la rémunération variable excède un seuil fixé par la direction générale.

## 7. Rémunération variable garantie

La rémunération variable garantie est exceptionnelle, ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

Montant total des rémunérations fixes de l'ensemble du personnel de la société de gestion : 6 532 727 €

Montant total des rémunérations variables de l'ensemble du personnel de la société de gestion : 2 732 000 €

Nombre de bénéficiaires : 71, dont 34 de la catégorie Personnel Identifié

Montant total des rémunérations fixes et variables du Personnel Identifié : 6 713 060 €

Les montants indiqués couvrent l'ensemble des activités de la société de gestion pour l'année 2024.

NB : Les données relatives à la rémunération n'ont pas été auditées par le commissaire aux comptes de l'OPC.

# SYCOYIELD 2026

\* \* \*

SYCOMORE ASSET MANAGEMENT S.A.

14, avenue Hoche

75008 Paris

Tél. : 01.44.40.16.00 | Fax : 01.44.40.16.01

E-mail : [info@sycomore-am.com](mailto:info@sycomore-am.com)

## Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : SYCOYIELD 2026  
Identifiant d'entité juridique : 9695 00NRP4MG40U95J 90

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

### Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

● ●  Oui

● ●  Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : \_\_\_ %

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : \_\_\_ %

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 71% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

## Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Tel qu'indiqué dans le prospectus, le fonds Sycyield 2026 a pour objectif d'obtenir à l'horizon 2026 - soit environ 4 ans au moment de son lancement - une performance supérieure à 2,50 % annualisés nets de frais par une exposition au marché des obligations à haut rendement libellées en Euro (€ High Yield market). Le fonds met en œuvre des filtres d'exclusion pour les principaux risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) identifiés, selon le modèle exclusif SPICE de la politique d'exclusion du Gestionnaire financier et de l'analyse des controverses.

Aucun indice de référence n'a été défini pour permettre le respect des objectifs d'investissement durable du Fonds.

**Pour les investissements dans des sociétés**, le filtre d'exclusion suivant s'est appliqué: toute entreprise présentant des risques en matière de développement durable est exclue. Les risques identifiés regroupent les pratiques et performances extra-financières susceptibles de remettre en cause la compétitivité des entreprises. Une société est ainsi exclue si :

- Elle est impliquée dans des activités identifiées dans la politique d'exclusion de Sycomore AM pour leurs impacts sociaux ou environnementaux controversés, qui comprend également des investissements visés par de graves controverses (niveau 3/3).
- Elle a obtenu une note SPICE strictement inférieure à 2/5.

**Pour les obligations, autres titres de créance internationaux et titres négociables à court terme d'émetteurs publics** : la sélection est a été réalisée par le biais d'une notation de l'État émetteur, réalisée en interne, strictement supérieure à 2,5 sur une échelle de 5 (5 étant la meilleure note), l'État étant alors considéré comme suffisamment favorable au développement durable et inclusif.

### Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

- La NEC : en 2024, le fonds disposait d'une NEC moyenne pondérée de +6%

Ceci reflète les choix faits [de surpondérer certains secteurs contribuant fortement à la transition énergétique et écologique (notamment gestion de l'eau et des déchets – Veolia; et transport ferroviaire Getlink).

- La croissance des effectifs sur 3 ans, qui reflète la capacité d'une entreprise à générer de l'emploi : en 2024, la moyenne de la croissance des effectifs 3 ans était de +15%

### ...et par rapport aux périodes précédentes ?

A fin 2023:

- La NEC moyenne pondérée du fonds était de +6%
- La croissance moyenne des effectifs sur 3 ans était de 22%

### Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables réalisés par le fonds ont contribué :

- A un objectif environnemental à travers une contribution environnementale nette (NEC) supérieure à 10%. 27% de l'actif net du fonds a été identifié comme contributif par ce moyen

## SYCOYIELD 2026

- A un objectif social, 44% de l'actif net du fonds, parmi les entreprises qui n'ont pas contribué à un objectif environnemental, ayant été identifié comme contributif par ce moyen, à travers au moins l'un des critères ci-dessous :
    - Une Contribution sociétale des produits et services<sup>[1]</sup> supérieure ou égale à +30%, contribuant ainsi positivement aux défis sociétaux identifiés par les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies.
    - Au niveau des ressources humaines, deux indicateurs concernant l'ODD 8 «Promouvoir une croissance économique soutenue, globale et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous » ainsi que les ODD 3, 4, 5 et 10 pour le second :
- Investissements justifiant d'une notation « Good Jobs Rating » supérieure ou égale à 55/100. Cette métrique vise à évaluer sur une échelle de 0 à 100 la faculté d'une entreprise à créer des emplois pérennes et de qualité pour tous, et particulièrement dans des régions où des problématiques d'emplois sont présentes
- Investissements justifiant d'une notation « Happy@Work Environment » supérieure ou égale à 4,5/5.

---

[1] La Contribution Sociétale des produits et services d'une entreprise est une métrique quantitative comprise entre -100% et +100%, agrégeant les contributions sociétales positives et négatives des différentes activités d'une entreprise.

La méthodologie s'appuie pour ce faire sur les aspects sociétaux des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) définis par les Nations Unies et les 169 sous-objectifs (ou cibles) qui les composent, feuille de route commune des acteurs publics comme privés à horizon 2030 pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous. Elle intègre également des données macroéconomiques et scientifiques provenant d'institutions publiques, ainsi que des sources indépendantes de référence comme l'Access to Medicine Foundation ou l'Access to Nutrition Initiative. Plus d'informations sur la métrique sur le site de Sycomore AM :

<https://fr.sycomore-am.com/documentation-esg?categoryKey=strategie>

[2] SPICE est un acronyme pour Suppliers&Society, People, Investors, Clients and Environment. Cet outil évalue la performance des entreprises en matière de durabilité. Il intègre l'analyse des risques et opportunités économiques, environnementales, sociales, sociétales et de gouvernance dans les pratiques de l'entreprise et dans les produits et services qu'elle délivre. Le cadre d'analyse inclut 90 critères à partir desquels une note de 1 à 5 est attribuée à chaque lettre de SPICE. Ces cinq scores sont pondérés selon la matérialité des impacts de l'entreprise. Plus d'informations sur l'outil sur le site internet de Sycomore AM :

<https://fr.sycomore-am.com/documentation-esg?categoryKey=policies>

**Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Deux dispositifs sont appliqués à l'ensemble des investissements du fonds pour s'assurer que les investissements durables ne causent de préjudice important à aucun objectif environnemental ou social d'investissement durable :

La méthodologie SPICE requiert l'analyse de plus de 90 critères, structurés autour de cinq parties prenantes :

- Society & Suppliers : société civile et fournisseurs ;
- People : collaborateurs ;

- Investors : actionnaires ;
- Clients : clients ;
- The Environment : l'environnement

Les investissements qui causeraient un préjudice important à un ou plusieurs objectifs d'investissement durable sont ciblés et exclus de l'univers éligibles pour les positions acheteuses via deux mécanismes :

- Un seuil minimum pour l'ensemble de la note SPICE, fixé à 3/5 pour chaque investissement du fonds.
- La prise en compte des controverses associées à l'émetteur, examinées quotidiennement grâce à différentes sources d'informations externes ainsi qu'une analyse des controverses effectuée par un prestataire externe. Chaque controverse affecte la notation SPICE de l'émetteur. Les controverses sévères peuvent mener à une exclusion de l'univers d'investissement du fonds.

Plus largement, la politique d'exclusion<sup>[1]</sup> de Sycomore AM ajoute à cela des restrictions sur les activités jugées génératrices de préjudice important à au moins un objectif d'investissement durable.

---

[1]. La politique d'exclusion est disponible sur le site internet de Sycomore AM : <https://fr.sycomore-am.com/documentation-esg?categoryKey=policies>

**Les principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

— *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

La méthodologie SPICE couvre l'ensemble des problématiques environnementales, sociales et de gouvernance ciblées par les indicateurs des incidences négatives sur les facteurs de durabilité listés dans le règlement délégué 2022/1288, complétant le règlement SFDR par des normes techniques de réglementation<sup>[1]</sup>.

Parmi les 46 indicateurs d'incidences négatives applicable aux entreprises (soit 14 indicateurs des principales incidences négatives listés dans la Table 1 de la norme, ainsi que 32 indicateurs additionnels d'incidences négatives listés dans les Table 2 et Table 3 de la norme), 42 indicateurs font partie du champ d'analyse SPICE (23 indicateurs environnementaux et 19 indicateurs sociaux), et 4 indicateurs sont ciblés par la politique d'exclusion de Sycomore AM (1 indicateur environnemental et 3 indicateurs sociaux).

Plus précisément, le modèle d'analyse fondamentale SPICE est un modèle intégré, permettant d'établir une vue d'ensemble des entreprises de l'univers d'investissement. Ce cadre d'analyse a été défini en prenant en compte les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Il intègre pleinement les facteurs ESG pour refléter la façon dont les entreprises gèrent les incidences négatives ainsi que les principales opportunités durables.

Des exemples de rapprochement entre les indicateurs d'incidences négatives de la norme technique réglementaire et les points d'analyse SPICE incluent entre autres :

**Society & Suppliers (S)** : la note « S » reflète la performance de l'entreprise vis-à-vis de la société civile et de ses fournisseurs. L'analyse est fondée sur la contribution sociétale des produits et services, sur le comportement citoyen, et la chaîne de sous-traitance. Parmi les indicateurs d'incidences négatives, l'absence de code de conduite fournisseurs, le manque de protection des lanceurs d'alerte, l'absence de politique relative aux droits humains, une *due diligence* insuffisante, les risques de traite d'êtres humains, de travail des enfants ou de travail forcé, les

atteintes sévères à des droits humains, et les risques liés aux politiques anti-corruption, font partie du champ d'analyse de cette section Society & Suppliers.

**People (P)** : la note « P » se focalise sur les collaborateurs de l'entreprise et sa gestion du capital humain. L'analyse de ce pilier couvre la qualité de l'intégration des problématiques liées aux employés, l'épanouissement des employés et la mesure de l'engagement des employés. Parmi les indicateurs d'incidences négatives, les écarts de rémunération homme-femme, le manque de parité au conseil d'administration/de surveillance, les indicateurs liés aux politiques de prévention des accidents sur le lieu de travail et plus largement à la santé-sécurité, le manque de mécanismes de réclamation, l'existence de discriminations, ou un écart excessif entre la rémunération du PDG et la rémunération médiane, font partie du périmètre de la section People.

**Investors (I)** : Le pilier « I » se concentre sur la relation entre l'entreprise et ses actionnaires et porteurs obligataires. La notation est issue d'une analyse approfondie de la structure juridique et actionnariale de l'entreprise, et des interactions et équilibres des pouvoirs entre différents groupes : dirigeants, actionnaires et leurs représentants, administrateurs. L'analyse cible également le modèle d'affaires et la gouvernance de l'entreprise. Parmi les indicateurs d'incidences négatives, le manque de parité au conseil d'administration/de surveillance ou un écart excessif entre la rémunération du PDG et la rémunération médiane, sont également examinés dans cette section.

**Clients (C)**: le pilier « C » identifie les clients comme une partie prenante de l'entreprise et porte sur la qualité de l'offre faite au client ainsi que la qualité de la relation client.

**Environment (E)**: le pilier « E » évalue le rapport de l'entreprise au capital naturel, qui porte à la fois sur la gestion des problématiques environnementales, et sur les externalités, positives ou négatives, générées par le modèle d'affaires de l'entreprise. La section spécifiquement dédiée à l'empreinte environnementale des opérations tient compte d'indicateurs d'incidences négatives, parmi lesquels les émissions de gaz à effet de serre, la consommation d'énergie, les indicateurs de pollution de l'air, les indicateurs liés à la consommation et à la pollution de l'eau, les indicateurs de génération de déchets, ou d'atteinte à la biodiversité. La section dédiée au risque de transition, de son côté, tient compte parmi les indicateurs d'incidences négatives, du manque d'initiatives de réduction des émissions de gaz à effet de serre, ou des activités dans les filières des énergies fossiles.

**Politique d'exclusion** : enfin, la politique d'exclusion de Sycomore AM cible certains indicateurs d'incidences négatives supplémentaires, dont les armes controversées, l'exposition aux filières des énergies fossiles ou la production de produits chimiques (pesticides chimiques de synthèse). Plus largement, cette politique d'exclusion a été rédigée pour cibler les entreprises non-conformes au Pacte mondial des Nations Unies et aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

Une fois l'analyse – SPICE incluant l'examen des controverses et la revue de conformité vis-à-vis de la politique d'exclusion – effectuée, les décisions d'investissement sont affectées de la manière suivante :

- D'une part et en ligne avec la question précédente, l'analyse fournit une protection contre un éventuel préjudice important à l'encontre d'un objectif d'investissement durable, en excluant les entreprises ne donnant pas les garanties minimales ;

- Le dossier d'investissement est par ailleurs affecté par les résultats de l'analyse, à deux niveaux :
  - Certaines hypothèses des projections financières de l'entreprise (croissance, rentabilité, passifs, acquisitions et cessions, etc.) peuvent découler de résultats d'analyse SPICE ;
  - Certaines hypothèses du modèle de valorisation sont systématiquement connectées aux résultats de l'analyse SPICE.

---

[1]<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32022R1288&from=EN>

*Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Le développement du cadre d'analyse SPICE de Sycomore AM, ainsi que sa politique d'exclusion, s'est inspiré des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, du Pacte mondial des Nations Unies, des normes de l'Organisation Internationale du Travail et des Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

L'analyse fondamentale d'une entreprise exige systématiquement d'examiner ses interactions avec ses parties prenantes. Cette analyse fondamentale a été construite afin d'identifier les défis stratégiques, les modèles d'affaires, la qualité de la direction et son niveau d'engagement, et les risques et opportunités auxquels fait face l'entreprise. Sycomore AM a par ailleurs défini sa Politique Droits Humains[1] conformément aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Toutefois, les diligences réalisées afin de détecter d'éventuelles violations aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ne peuvent pas garantir leur absence avec certitude.

---

[1] La Politique Droits Humains de Sycomore AM est disponible ici : <https://fr.sycomore-am.com/telecharger/1087821149>

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.*

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

*Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*



**Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?**

# SYCOYIELD 2026



Tel que précisé dans la section précédente, les principales incidences négatives, au même titre que tous les autres indicateurs d'incidences négatives, sont pris en compte à travers l'analyse SPICE et ses résultats, complétés par la politique d'exclusion de Sycomore AM.

## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :

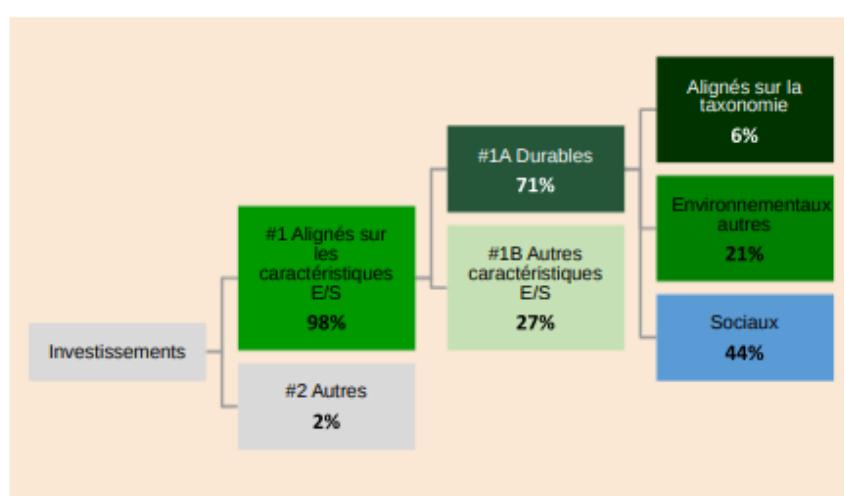
Largest Investments	Sector	% Assets	Country
Kaixo Bondco Telecom SA	Communication Services	3.71	SPAIN
Quadient SA	Information Technology	3.53	FRANCE
LOXAM SAS	Industrials	3.34	FRANCE
eircom Finance DAC	Communication Services	3.20	IRELAND
Azzurra Aeroporti SpA	Industrials	2.80	ITALY
Renault SA	Consumer Discretionary	2.75	FRANCE
Fnac Darty SA	Consumer Discretionary	2.72	FRANCE
Europcar Drive DAC	Industrials	2.68	UNITED KINGDOM
Belden Inc.	Information Technology	2.64	UNITED STATES
Forvia SE	Consumer Discretionary	2.54	FRANCE
ZF Europe Finance BV	Financials	2.53	GERMANY
Verisure Midholding AB	Industrials	2.49	SWEDEN
Coty Inc. Class A	Consumer Staples	2.27	UNITED STATES
Iliad	Communication Services	2.19	FRANCE
Valeo SE	Consumer Discretionary	2.14	FRANCE



L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

### Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Sector	%
Industrials	18.31
Consumer Discretionary	18.01
Communication Services	13.57
Information Technology	10.93
Financials	8.94
Consumer Staples	6.00
Materials	3.96
Real Estate	3.78
Health Care	3.06
Utilities	2.84
Energy	1.41

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en



**Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE<sup>1</sup> ?**

carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie nucléaire, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements

Oui:

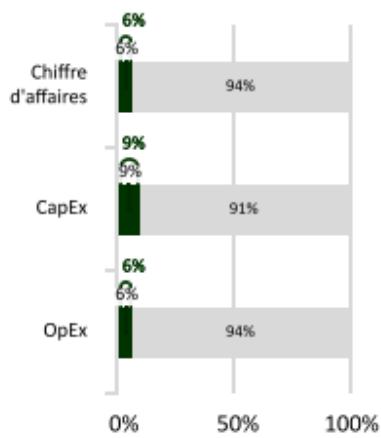
Dans le gaz fossile  Dans l'énergie nucléaire

Non

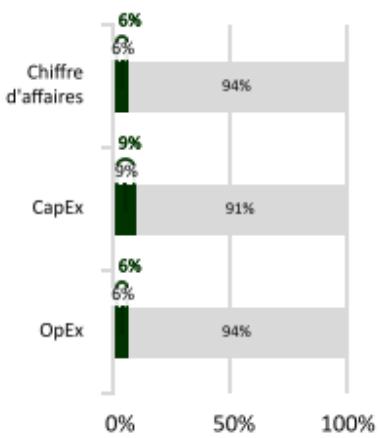
1. Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (atténuation du changement climatique) et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission

*Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*

## 1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines\*



## 2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines



Ce graphique représente % des investissements totaux

\*Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

## Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Les informations disponibles à la date de ce rapport ne permettent pas d'afficher cette donnée.

verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;

- des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

## ● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a augmenté depuis l'exercice précédent de 4% à 6%.

## **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

La proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE représente 21%.

## **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

44% des investissements du portefeuille étaient des investissements durables avec un objectif social.

## **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "autres", quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

2% des investissements étaient de la trésorerie ou équivalents de trésorerie.

## **Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?**

Au cours de la vie de n'importe quel investissement réalisé par le fonds :

- Sur une base *ex ante* (avant l'investissement dans une entreprise) : chaque investissement doit répondre aux critères fixés par le fonds.
- Sur une base continue pendant la période de détention et *ex post* (après désinvestissement) :
  - Les analyses sont mises à jour périodiquement au gré des événements liés à l'entreprise. Les controverses par exemple, sont examinées sur un pas de temps quotidien. N'importe quel événement remettant en cause l'éligibilité de l'entreprise aux critères d'investissement du fonds, ou qui entrerait dans le champ de la politique d'exclusion applicable au fonds, généreraient des actes de gestion, pouvant aller jusqu'au désinvestissement complet, en conformité avec les procédures internes de Sycomore AM.
  - L'engagement et l'exercice des droits de vote au cours de la détention d'actions apportent également une valeur ajoutée en matière de durabilité.

L'engagement du fonds consiste à :

- Dialoguer avec les entreprises en portefeuille pour bien comprendre leurs enjeux ESG ;
- Encourager les sociétés à rendre publiques leurs stratégies, politiques et performances ESG ;
- Suite à une controverse, inciter la société à être transparente et prendre des mesures correctives ;
- Au cas par cas, participer à des initiatives d'engagement collaboratif ;
- A travers l'exercice de des droits de vote, poser des questions, refuser des résolutions ou soutenir des résolutions externes.



## Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce fonds ne se compare pas à un indice.

### ● *En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?*

Ce fonds ne se compare pas à un indice.

### ● *Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?*

Ce fonds ne se compare pas à un indice.

### ● *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?*

Ce fonds ne se compare pas à un indice.

### ● *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?*

Ce fonds ne se compare pas à un indice.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.



**SYCOYIELD 2026**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 31 décembre 2024**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 31 décembre 2024**

**SYCOYIELD 2026**

OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT  
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
SYCOMORE ASSET MANAGEMENT  
14, avenue Hoche  
75008 PARIS

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement SYCOYIELD 2026 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

**Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30/12/2023 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

### **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthodes comptables exposé dans l'annexe aux comptes annuels.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

## **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*  
Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit  
Frédéric SELLAM

2025.06.05 18:01:41 +0200



## Bilan actif (Devise: EUR)

	Exercice 31/12/2024
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	-
<b>Titres financiers</b>	-
<b>Actions et valeurs assimilées (A) (*)</b>	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
<b>Obligations convertibles en actions (B) (*)</b>	<b>34,682,135.18</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	34,682,135.18
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
<b>Obligations et valeurs assimilées (C) (*)</b>	<b>273,046,993.18</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	273,046,993.18
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
<b>Titres de créances (D)</b>	<b>93,266,211.12</b>
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	93,266,211.12
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
<b>Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)</b>	-
OPCVM	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-
Autres OPC et fonds d'investissements	-
<b>Dépôts (F)</b>	-
<b>Instruments financiers à terme (G)</b>	-
<b>Opérations temporaires sur titres (H)</b>	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-
Titres financiers empruntés	-
Titres financiers donnés en pension	-
Autres opérations temporaires	-
<b>Prêts (I)</b>	-
<b>Autres actifs éligibles (J)</b>	-
Loans	-
Autres	-
<b>Sous Total actifs éligibles I= (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)</b>	<b>400,995,339.48</b>
<b>Créances et comptes d'ajustement actifs</b>	<b>133,829.53</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>5,326,133.53</b>
<b>Sous-Total actifs autres que les actifs éligibles II (*)</b>	<b>5,459,963.06</b>
<b>TOTAL ACTIF I+II</b>	<b>406,455,302.54</b>

(\*) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

# SYCOYIELD 2026

## Bilan passif (Devise: EUR)

	Exercice 31/12/2024
<b>Capitaux propres :</b>	
Capital	388,212,230.90
Report à nouveau sur revenu net	291.04
Report à nouveau des plus et moins-values latentes nettes	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	7,481.21
Résultat net de l'exercice	17,588,768.32
Capitaux propres I :	405,808,771.47
Passifs de financement II	-
<b>Capitaux propres et passifs de financement (I+II)</b>	<b>405,808,771.47</b>
<b>Passifs éligibles :</b>	
Instruments financiers (A)	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-
Instruments financiers à terme (B)	-
Emprunts (C)	-
Autres passifs éligibles (D)	-
<b>Sous-total passifs éligibles III = A+B+C+D</b>	<b>-</b>
<b>Autres passifs :</b>	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	646,531.07
Concours bancaires	-
<b>Sous-total autres passifs IV</b>	<b>646,531.07</b>
<b>TOTAL PASSIFS : I+II+III+IV</b>	<b>406,455,302.54</b>

# SYCOYIELD 2026

## Compte de résultat (Devise: EUR)

	Exercice 31/12/2024
<b>Revenus financiers nets</b>	-
<b>Produits sur opérations financières</b>	-
Produits sur actions	-
Produits sur obligations	12,251,676.08
Produits sur titres de créances	2,943,027.89
Produits sur des parts d'OPC	-
Produits sur Instruments financiers à terme	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-
Produits sur prêts et créances	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-
Autres produits financiers	223,578.37
<b>Sous-total Produits sur opérations financières</b>	<b>15,418,282.34</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>	-
Charges sur opérations financières	-
Charges sur Instruments financiers à terme	-
Charges sur Opérations temporaires sur titres	-
Charges sur emprunts	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-
Charges sur passifs de financement	-
Autres charges financières	-
<b>Sous-total charges sur opérations financières</b>	-
<b>Total Revenus financiers nets (A)</b>	<b>15,418,282.34</b>
<b>Autres produits :</b>	-
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-
Autres produits	-
<b>Autres Charges :</b>	-
Frais de gestion de la société de gestion	-4,179,455.18
Frais d'audit, d'études des Fonds de capital investissement	-
Impôts et taxes	-
Autres charges	-
<b>Sous total Autres produits et Autres charges (B)</b>	<b>-4,179,455.18</b>
<b>Sous total revenus nets avant compte de régularisation (C)= A + B</b>	<b>11,238,827.16</b>

## SYCOYIELD 2026

<b>Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)</b>	<b>-1,005,153.26</b>
<b>Sous-total Revenus nets I = C + D</b>	<b>10,233,673.90</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :</b>	<b>-</b>
Plus et moins-values réalisées	2,465,591.41
Frais de transactions externes et frais de cession	-
Frais de recherche	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-
Indemnités d'assurance perçues	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-
<b>Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E</b>	<b>2,465,591.41</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F</b>	<b>-234,350.13</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes II = E+F</b>	<b>2,231,241.28</b>
<b>Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :</b>	<b>-</b>
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	5,496,246.91
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-
<b>Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G</b>	<b>5,496,246.91</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H</b>	<b>-372,393.77</b>
<b>Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H</b>	<b>5,123,853.14</b>
<b>Acomptes :</b>	<b>-</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-
Acomptes sur plus ou moins-values latentes nettes versés au titre de l'exercice L	-
<b>Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = J+K+L</b>	<b>-</b>
<b>Impôt sur le résultat V</b>	<b>-</b>
<b>Résultat net I + II + III + IV + V</b>	<b>17,588,768.32</b>

## STRATEGIE ET PROFIL DE GESTION

### OBJECTIF DE GESTION

Le FCP a pour objectif d'obtenir à l'horizon 2026 - soit environ 4 ans au moment de son lancement - une performance supérieure à 2.50% annualisés nets de frais par une exposition au marché des obligations à haut rendement libellées en Euro (*€ High Yield market*).

Cet objectif est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la Société de Gestion. Il ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du Fonds. Ces hypothèses de marché comprennent un risque de défaut ou de dégradation de la notation d'un ou plusieurs émetteurs présents en portefeuille. Si ces risques se matérialisaient de manière plus importante que prévue dans les hypothèses du gestionnaire financier, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint.

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques.

## Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices

### Catégorie de classe IC (Devise: EUR)

	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
<b>Valeur liquidative (en EUR)</b>			
Parts C	100.86	110.52	<b>116.06</b>
<b>Actif net (en k EUR)</b>	7,838.32	27,819.78	<b>28,825.12</b>
<b>Nombre de titres</b>			
Parts C	77,714.3080	251,714.5640	<b>248,357.9475</b>

Date de mise en paiement	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes</b> (y compris les acomptes) (en EUR)			
<b>Distribution unitaire sur revenus nets</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*)</b> personnes physiques (en EUR)			
<b>Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes</b>	-	-	-
Parts C	-0.28	0.30	<b>0.63</b>
<b>Capitalisation unitaire sur revenus</b>			
Parts C	1.30	3.09	<b>3.44</b>

(\*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

# SYCOYIELD 2026

## Catégorie de classe RC (Devise: EUR)

	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
<b>Valeur liquidative (en EUR)</b>			
Parts C	100.65	109.74	<b>114.67</b>
<b>Actif net (en k EUR)</b>	33,182.96	365,980.43	<b>372,635.91</b>
<b>Nombre de titres</b>			
Parts C	329,660.7784	3,334,812.1372	<b>3,249,619.3980</b>

Date de mise en paiement	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur revenus nets</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*)</b> personnes physiques (en EUR)	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes</b>			
Parts C	-0.28	0.30	<b>0.63</b>
<b>Capitalisation unitaire sur revenus</b>			
Parts C	1.14	2.55	<b>2.84</b>

(\*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

# SYCOYIELD 2026

## Catégorie de classe ID (Devise: EUR)

	29/12/2023	31/12/2024
<b>Valeur liquidative (en EUR)</b>		
Parts D	105.55	<b>109.26</b>
<b>Actif net (en k EUR)</b>	4,199.90	<b>4,347.73</b>
<b>Nombre de titres</b>		
Parts D	39,790.0018	<b>39,790.0018</b>

Date de mise en paiement	29/12/2023	31/12/2024
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-
<b>Distribution unitaire sur revenus nets</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	1.51	<b>3.25</b>
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*)</b> personnes physiques (en EUR)	-	-
<b>Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes</b>		
Parts D	-	-
<b>Capitalisation unitaire sur revenus</b>		
Parts D	-	-

(\*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

## Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

### **Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)**

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

### **Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice**

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est l'Euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

# SYCOYIELD 2026

## Synthèse de l'offre de gestion

Part	Code ISIN	Affectation des sommes distribuables	Devise de libellé	Valeur liquidative d'origine	Souscripteurs concernés	Commission de souscription	Frais de fonctionnement et de gestion
IC	FR001400A6X2	Capitalisation	EUR	100 €	Souscripteurs « contrepartie éligible » au sens de la Directive 2004/39/CE, souscripteurs « investisseur professionnel » au sens de l'article I de l'annexe II de la Directive 2014/65/CE, et tous souscripteurs dans le cadre de services de gestion sous mandat ou de conseil en investissement sur une base indépendante au sens de la Directive 2014/65/CE, pour lesquels les fournisseurs de ces services ne sont pas autorisés à accepter, en les conservant, des droits, commissions ou tout autre avantage pécuniaire ou non pécuniaire payé ou accordé par la société de gestion ou le commercialisateur du FCP (parts dites « clean shares »).	7% Taux maximum	0.50% TTC annuel maximum
RC	FR001400A6Y0	Capitalisation	EUR	100 €	Tous	3% Taux maximum	1.00% TTC annuel maximum
ID	FR001400H3J1	Distribution	EUR	100 €	Souscripteurs « contrepartie éligible » au sens de la Directive 2004/39/CE, souscripteurs « investisseur professionnel » au sens de l'article I de l'annexe II de la Directive 2014/65/CE, et tous souscripteurs dans le cadre de services de gestion sous mandat ou de conseil en investissement sur une base indépendante au sens de la Directive 2014/65/CE, pour lesquels les fournisseurs de ces services ne sont pas autorisés à accepter, en les conservant, des droits, commissions ou tout autre avantage pécuniaire ou non pécuniaire payé ou accordé par la société de gestion ou	7% Taux maximum	0.50% TTC annuel maximum
le commercialisateur du FCP (parts dites « clean shares »).							

Part	Minimum de souscription
IC	NA
RC	NA
ID	NA

## Règles d'évaluation des actifs

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes :

### **Valeurs mobilières**

**Les O.P.C.** : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

**Les titres de créances et assimilés négociables** qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

### **Instruments financiers à terme et conditionnels**

**Dépôts à terme** : ils sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal, même s'ils ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans pouvoir être négatifs. Les dépôts à terme sont alors au minimum évalués à leur valeur nominale.

### **Mécanisme de valeur liquidative ajustée ou swing pricing**

Sycomore Asset Management a décidé de mettre en place un mécanisme de swing pricing pour protéger le fonds et ses investisseurs de long terme des impacts de fortes entrées ou sorties de capitaux.

Si, un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachat nets des investisseurs sur l'ensemble des classes de parts du fonds dépasse un seuil préétabli, déterminé sur la base de critères objectifs par la société de gestion en pourcentage de l'actif net du fonds, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. La VL de chaque classe de parts est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL des classes de parts du fonds. Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et revus périodiquement, au moins chaque trimestre. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables au fonds.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au solde net des souscriptions / rachats au sein du fonds, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur. Par conséquent, il n'est pas non plus possible de prédire avec exactitude la fréquence à laquelle la société de gestion devra effectuer de tels ajustements. Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL du fonds peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

L'effet ponctuel du swing pricing sur la valeur liquidative n'étant pas lié à la gestion, les frais de surperformance sont calculés avant l'application de cette méthode.

La politique de détermination des mécanismes du Swing Pricing est disponible sur notre site internet [www.sycomore-am.com](http://www.sycomore-am.com) ou sur simple demande auprès de la société de gestion.

L'application du swing est à la discrétion de la société de gestion conformément à la Politique de swing pricing de Sycomore Asset Management.

# SYCOYIELD 2026

## Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM.

Pour plus de précisions sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter au document d'informations clés.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème		
		Part IC	Part RC	Part ID
Frais de gestion financière et frais de fonctionnement et autres services	Actif net	Taux annuel TTC maximum		
		0.50%	1.00%	0.50%
Commissions de mouvement perçues par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Néant		
Commission de mouvement perçue par le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Forfait maximum de 50 euros TTC.		
Commission de surperformance	Actif net	NA		

## Frais de recherche

Néant

## Rétrocession de frais de gestion

Néant

## Affectation des sommes distribuables

### Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

- 1° Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus ;
- 2° Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

### Modalités d'affectation des sommes distribuables

#### Affectation des revenus nets

- Capitalisation pour la part IC
- Capitalisation pour la part RC
- Distribution pour la part ID

## Affectation des plus-values nettes réalisées

Capitalisation pour la part IC

Capitalisation pour la part RC

Distribution pour la part ID

## Changements affectant le fonds

Néant

## Exposition directe aux marchés de crédit

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans le tableau.

Les règles de notation retenues par la Société de gestion sont les suivantes :

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation. Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1 er niveau : s'il existe une note pour l'émission, méthode de la 2<sup>ème</sup> meilleure note parmi les 3 agences ;

2 ème niveau : la note Long Terme est retenue selon la même méthode qu'au premier niveau.

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme est retenue selon la même méthode qu'au premier niveau.

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté ». Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investment Grade » et « Non Investment Grade ».

## Evolution des capitaux propres

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice	Exercice 31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	398,000,106.47
<b>Flux de l'exercice :</b>	
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.) <sup>1</sup>	98,739,303.31
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	-110,071,220.89
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	11,238,827.16
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	2,465,591.41
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	5,496,246.91
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-60,082.90
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values réalisées nettes	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes <sup>2</sup>	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus et moins-values réalisées nettes	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes <sup>2</sup>	-
Autres éléments	-
<b>Capitaux propres de fin d'exercice (= Actif net)</b>	<b>405,808,771.47</b>

<sup>1</sup> Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

<sup>2</sup> Rubrique Spécifique aux MMF.

# SYCOYIELD 2026

## Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

	Exercice 31/12/2024
	Nombre de titres
<b>Emissions et rachats pendant l'exercice comptable</b>	
<b>Catégorie de classe IC (Devise: EUR)</b>	
Nombre de titres émis	124,349.1326
Nombre de titres rachetés	127,705.7491
<b>Catégorie de classe RC (Devise: EUR)</b>	
Nombre de titres émis	766,482.1669
Nombre de titres rachetés	851,674.9061
<b>Catégorie de classe ID (Devise: EUR)</b>	
Nombre de titres émis	-
Nombre de titres rachetés	-
<b>Commissions de souscription et/ou de rachat</b>	<b>Montant (EUR)</b>
Commissions de souscription acquises à l'OPC	-
Commissions de rachat acquises à l'OPC	-
Commissions de souscription perçues et rétrocédées	-
Commissions de rachat perçues et rétrocédées	-

## Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
FR001400A6X2	IC	Capitalisation	EUR	28,825,122.39	248,357.9475	116.06
FR001400A6Y0	RC	Capitalisation	EUR	372,635,914.29	3,249,619.3980	114.67
FR001400H3J1	ID	Distribution	EUR	4,347,734.79	39,790.0018	109.26

## Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays	Pays	Pays	Pays	Pays
<b>Actif</b>		Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
<b>Passif</b>		Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>						
Futures	-					
Options	-					
Swaps	-					
Autres instruments financiers	-					
<b>TOTAL</b>	-					

## SYCOYIELD 2026

### Exposition sur le marché des obligations convertibles

#### Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de delta	
		< 1 an	1 an < X < 5 ans	> 5 ans	<0,6	0,6 < X < 1
France	20,635.33	3,911.60	16,723.73	-	20,635.33	-
Allemagne	9,542.68	8,154.75	1,387.93	-	9,542.68	-
Italie	4,504.12	-	4,504.12	-	4,504.12	-
<b>TOTAL</b>	<b>34,682.14</b>	<b>12,066.35</b>	<b>22,615.78</b>	<b>-</b>	<b>34,682.14</b>	<b>-</b>

## SYCOYIELD 2026

### Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Exposition +/-	Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autres
<b>Actif</b>					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	273,046.99	238,800.04	34,246.96	-	-
Titres de créances	93,266.21	81,096.46	12,169.75	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	5,326.13	-	-	-	5,326.13
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>					
Futures		-	-	-	-
Options		-	-	-	-
Swaps		-	-	-	-
Autres instruments financiers		-	-	-	-
<b>TOTAL</b>		<b>319,896.49</b>	<b>46,416.71</b>	-	<b>5,326.13</b>

## SYCOYIELD 2026

### Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	[0 - 3 mois]	]3 mois - 1 an]	]1 - 3 ans]	]3 - 5 ans]	> 5 ans
<b>Actif</b>					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	17,020.60	16,780.33	204,999.11	-	34,246.96
Titres de créances	2,033.93	8,940.29	79,202.15	-	3,089.85
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	5,326.13	-	-	-	-
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>					
Futures	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>24,380.66</b>	<b>25,720.62</b>	<b>284,201.26</b>	-	<b>37,336.80</b>

## Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers	Devise
<b>Actif</b>	<b>Néant</b>
Dépôts	-
Actions et valeurs assimilées	-
Obligations et valeurs assimilées	-
Titres de créances	-
Opérations temporaires sur titres	-
Autres actifs: Loans	-
Autres instruments financiers	-
Créances	-
Comptes financiers	-
<b>Passif</b>	<b>Néant</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Opérations temporaires sur titres	-
Dettes	-
Comptes financiers	-
Emprunts	-
<b>Hors-bilan</b>	<b>Néant</b>
Devises à recevoir	-
Devises à livrer	-
Futures	-
Options	-
Swaps	-
Autres opérations	-
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>

Au 31 décembre 2024, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en devise de référence de la comptabilité.

## SYCOYIELD 2026

### Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
<b>Actif</b>			
Obligations convertibles en actions	2,461.32	-	32,220.81
Obligations et valeurs assimilées	57,650.09	191,493.93	23,902.97
Titres de créances	40,493.84	52,772.37	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
<b>Passif</b>			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
<b>Hors Bilan</b>			
Dérivés de crédits	-	-	-
<b>Solde net</b>	<b>100,605.25</b>	<b>244,266.30</b>	<b>56,123.79</b>

Si l'OPC détient les instruments listés ci-dessus, les méthodologies retenues pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillées dans le paragraphe «Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe» qui suit celui consacré aux Règles et méthodes comptables.

## Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
<b>OPERATIONS FIGURANT A L'ACTIF DU BILAN</b>		
Dépôts	-	
Instruments financiers à terme non compensés	-	
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	
Créances représentatives de Titres Prêtés	-	
Titres financiers empruntés	-	
Titres reçus en garantie	-	
Titres financiers donnés en pension	-	
Créances	-	
Collatéral espèces	-	
Dépôt de garantie espèces versée	-	
<b>OPERATIONS FIGURANT AU PASSIF DU BILAN</b>		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		-
Instruments financiers à terme non compensés		-
Dettes		-
Collatéral espèces		-
Dépôt de garantie espèces reçue		-

## SYCOYIELD 2026

### Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
<b>TOTAL</b>						-

L'OPC n'est pas concerné car il ne détient pas plus de 10% de son actif net en parts d'autres OPC.

## Créances et dettes : ventilation par nature

	Exercice 31/12/2024
<b>Ventilation par nature des créances</b>	
Avoir fiscal à récupérer	
Déposit EUR	
Déposit autres devises	
Collatéraux espèces	
Autres débiteurs divers	133,829.53
Coupons à recevoir	
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>133,829.53</b>
<b>Ventilation par nature des dettes</b>	
Déposit EUR	
Déposit autres devises	
Collatéraux espèces	
Provision charges d'emprunts	
Frais et charges non encore payés	345,316.91
Autres crébiteurs divers	301,214.16
Provision pour risque des liquidités de marché	
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>646,531.07</b>

# SYCOYIELD 2026

## Frais de gestion, autres frais et charges

Frais de gestion	Montant (EUR)	% de l'actif net moyen
<b>Catégorie de classe IC (Devise: EUR)</b>		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	138,198.38	0.50
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
<b>Catégorie de classe RC (Devise: EUR)</b>		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	4,019,924.01	1.00
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
<b>Catégorie de classe ID (Devise: EUR)</b>		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	21,332.79	0.50
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
<b>Rétrcessions de frais de gestion (toutes parts confondues)</b>		
	-	-

(\*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

## Engagements reçus et donnés

### Autres engagements (par nature de produit)

Exercice  
31/12/2024

Garanties reçues

dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan

Garanties données

dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine

Engagements de financement reçus mais non encore tirés

Engagements de financement donnés mais non encore tirés

Autres engagements hors bilan

**Total**

## Autres informations

	Exercice 31/12/2024
<b>Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe</b>	
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	-
OPC	-
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
<b>Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire</b>	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

## Détermination et ventilation des sommes distribuables

Catégorie de classe IC (Devise: EUR)

### Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 31/12/2024
<b>Sommes restant à affecter</b>	
Report à nouveau	-
Revenus nets	854,774.17
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>854,774.17</b>
<b>Affectation</b>	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	854,774.17
<b>Total</b>	<b>854,774.17</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-

# SYCOYIELD 2026

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	<b>Exercice 31/12/2024</b>
<b>Sommes restant à affecter</b>	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	158,221.94
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values</b>	<b>158,221.94</b>
<b>Affectation</b>	
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	158,221.94
<b>Total</b>	<b>158,221.94</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-

# SYCOYIELD 2026

## Catégorie de classe RC (Devise: EUR)

### Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 31/12/2024
<b>Sommes restant à affecter</b>	
Report à nouveau	-
Revenus nets	9,249,787.32
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>9,249,787.32</b>
<b>Affectation</b>	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	9,249,787.32
<b>Total</b>	<b>9,249,787.32</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-

# SYCOYIELD 2026

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	<b>Exercice 31/12/2024</b>
<b>Sommes restant à affecter</b>	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	2,049,209.24
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values</b>	<b>2,049,209.24</b>
<b>Affectation</b>	
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	2,049,209.24
<b>Total</b>	<b>2,049,209.24</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-

# SYCOYIELD 2026

Catégorie de classe ID (Devise: EUR)

**Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets**

	Exercice 31/12/2024
<b>Sommes restant à affecter</b>	
Report à nouveau	291.04
Revenus nets	129,112.41
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>129,403.45</b>
<b>Affectation</b>	
Distribution	129,317.51
Report à nouveau du revenu de l'exercice	85.94
Capitalisation	-
<b>Total</b>	<b>129,403.45</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre d'actions ou parts	39,790.0018
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	3.25
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-

# SYCOYIELD 2026

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	<b>Exercice 31/12/2024</b>
<b>Sommes restant à affecter</b>	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	7,481.21
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	23,810.10
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values</b>	<b>31,291.31</b>
<b>Affectation</b>	
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	31,291.31
Capitalisation	-
<b>Total</b>	<b>31,291.31</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-

# SYCOYIELD 2026

## Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2024

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
<b>Obligations convertibles en actions</b>				<b>34,682,135.18</b>	<b>8.55</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé				<b>34,682,135.18</b>	<b>8.55</b>
DEUTSCHE POST AG 0.05% 17-30/06/2025 CV Transports et matériel de transport	2,500,000.00	98.45	EUR	2,461,321.92	0.61
FNAC DART SA 0.25% 21-23/03/2027 CV FLAT Distribution - Commerce	160,596.00	75.36	EUR	12,102,675.16	2.98
NEXITY 0.25% 18-02/03/2025 CV FLAT Immobilier et logement	57,312.00	68.25	EUR	3,911,601.31	0.96
NEXI 1.75% 20-24/04/2027 CV Services divers	4,700,000.00	95.49	EUR	4,504,120.27	1.11
WORLDLINE SA 0% 19-30/07/2026 CV Services divers	48,000.00	96.27	EUR	4,621,056.00	1.14
ZALANDO SE 0.05% 20-06/08/2025 CV Distribution - Commerce	5,800,000.00	98.14	EUR	5,693,427.78	1.40
ZALANDO SE 0.625% 20-06/08/2027 CV Distribution - Commerce	1,500,000.00	92.27	EUR	1,387,932.74	0.34
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>				<b>273,046,993.18</b>	<b>67.28</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé				<b>273,046,993.18</b>	<b>67.28</b>
AFFLELOU SAS 4.25% 21-19/05/2026 Distribution - Commerce	228,000.00	100.15	EUR	229,521.77	0.06
ALD SA 3.875% 24-22/02/2027 Services divers	800,000.00	101.74	EUR	840,677.03	0.21
AVANTOR FUNDING 2.625% 20-01/11/2025 Produits pharmaceutiques	4,000,000.00	99.38	EUR	3,993,083.33	0.98
AZZURRA AEROPO 2.625% 20-30/05/2027 Construction et matériaux de construction	12,500,000.00	98.41	EUR	12,331,943.35	3.04
BELDEN INC 3.375% 17-15/07/2027 Electrique - Electronique	11,800,000.00	99.77	EUR	11,959,064.00	2.95
BNP PARIBAS 14-31/12/2049 FRN Assurances	8,800,000.00	100.20	EUR	8,855,247.85	2.18
BPCE 0% 14-25/06/2026 Banques et assurances	1,200,000.00	149.31	EUR	1,791,720.00	0.44
COTY INC 3.875% 21-15/04/2026 Produits pharmaceutiques	7,750,000.00	100.14	EUR	7,825,762.71	1.93
COTY INC 4.5% 24-15/05/2027 Produits pharmaceutiques	1,700,000.00	102.34	EUR	1,749,929.00	0.43
COVIVIO HOTELS 1.875% 18-24/09/2025 Immobilier et logement	6,500,000.00	99.19	EUR	6,481,139.32	1.60
CROWN EUROPEAN 2.875% 18-01/02/2026 Industrie d'emballage et papier	4,400,000.00	99.79	EUR	4,444,171.11	1.10
DARLING GLBL FIN 3.625% 18-15/05/2026 Biens de consommation	7,200,000.00	100.12	EUR	7,243,224.00	1.78

# SYCOYIELD 2026

## Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2024

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
EC FINANCE 3% 21-15/10/2026 Services divers	11,382,000.00	95.39	EUR	10,931,500.44	2.69
EIFFAGE SA 1.625% 20-14/01/2027 Construction et matériaux de construction	1,000,000.00	97.31	EUR	988,881.61	0.24
EIRCOM FINANCE 2.625% 19-15/02/2027 Télécommunication	6,300,000.00	97.65	EUR	6,174,126.00	1.52
EIRCOM FINANCE 3.5% 19-15/05/2026 Télécommunication	7,700,000.00	99.65	EUR	7,708,752.33	1.90
ENEL SPA 18-24/11/2081 FRN Distribution Energie	600,000.00	99.54	EUR	599,459.18	0.15
ENEL SPA 20-31/12/2060 FRN Distribution Energie	4,500,000.00	97.17	EUR	4,455,411.78	1.10
FAURECIA 2.375% 19-15/06/2027 Machines et Véhicules	4,300,000.00	95.21	EUR	4,099,265.25	1.01
FORVIA 2.75% 21-15/02/2027 Machines et Véhicules	6,700,000.00	96.38	EUR	6,466,404.50	1.59
GETLINK SE 3.5% 20-30/10/2025 Transports et matériel de transport	5,300,000.00	99.91	EUR	5,296,775.83	1.31
GRUENENTHAL GMBH 3.625% 21-15/11/2026 Produits pharmaceutiques	8,700,000.00	100.05	EUR	8,746,748.00	2.16
HANNOVER RUECKV 14-29/06/2049 FRN Assurances	1,400,000.00	99.85	EUR	1,422,681.34	0.35
ILIAD 5.375% 22-14/06/2027 Internet	9,100,000.00	104.85	EUR	9,813,019.90	2.42
IPSOS 2.875% 18-21/09/2025 Publicité - Communication	1,000,000.00	100.11	EUR	1,009,331.78	0.25
IQVIA INC 1.75% 21-15/03/2026 Produits pharmaceutiques	2,200,000.00	98.48	EUR	2,178,088.00	0.54
ITELYUM REGE 4.625% 21-01/10/2026 Produits Chimique	3,900,000.00	100.16	EUR	3,952,335.83	0.97
KAPLA HOLDING SA 3.375% 19-15/12/2026 Services divers	6,400,000.00	99.33	EUR	6,367,728.00	1.57
LA MONDIALE 14-29/12/2049 FRN Assurances	500,000.00	101.67	EUR	509,531.03	0.13
LORCA TELECOM 4% 20-18/09/2027 Télécommunication	14,485,000.00	100.23	EUR	14,692,425.20	3.62
LOXAM SAS 3.75% 19-15/07/2026 Services divers	300,000.00	99.76	EUR	299,848.50	0.07
LOXAM SAS 4.5% 19-15/04/2027 Services divers	5,500,000.00	98.80	EUR	5,446,540.00	1.34
LOXAM SAS 4.5% 22-15/02/2027 Services divers	3,000,000.00	101.18	EUR	3,075,960.00	0.76

# SYCOYIELD 2026

## Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2024

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
LOXAM SAS 5.75% 19-15/07/2027	4,646,000.00	100.07	EUR	4,662,423.61	1.15
Services divers					
LUTECH 5% 21-15/05/2027	9,400,000.00	100.15	EUR	9,476,390.67	2.34
Bureau					
MATTERHORN TELE 3.125% 19-15/09/2026	3,075,000.00	99.26	EUR	3,081,103.88	0.76
Télécommunication					
MATTERHORN TELE 4% 17-15/11/2027	4,600,000.00	100.19	EUR	4,633,181.33	1.14
Télécommunication					
MUTUELLE ASSUR 0.625% 21-21/06/2027	2,000,000.00	94.13	EUR	1,889,232.33	0.47
Assurances					
NN GROUP NV 14-15/07/2049 FRN	1,500,000.00	100.88	EUR	1,544,963.22	0.38
Assurances					
OI EUROPEAN GRP 2.875% 19-15/02/2025	1,700,000.00	99.49	EUR	1,710,031.42	0.42
Industrie d'emballage et papier					
PEUGEOT INVEST 1.875% 19-30/10/2026	5,700,000.00	97.81	EUR	5,594,487.53	1.38
Holdings et sociétés financières					
PICARD GROUPE 3.875% 21-01/07/2026	1,000,000.00	99.78	EUR	999,707.50	0.25
Biens de consommation					
Q-PARK HOLDING 2% 20-01/03/2027	8,565,000.00	97.98	EUR	8,450,466.92	2.08
Services divers					
QUADIENT SAS 2.25% 20-03/02/2025	15,000,000.00	100.01	EUR	15,310,563.93	3.77
Bureau					
SPCM SA 2% 20-01/02/2026	2,000,000.00	99.07	EUR	1,983,447.91	0.49
Produits Chimique					
SPIE SA 2.625% 19-18/06/2026	2,700,000.00	99.65	EUR	2,729,218.44	0.67
Construction et matériaux de construction					
SYENSCO SA 20-02/09/2169 FRN	4,000,000.00	98.67	EUR	4,031,069.59	0.99
Produits Chimique					
TDF INFRASTRUCTU 2.5% 16-07/04/2026	3,400,000.00	99.65	EUR	3,451,175.59	0.85
Audiovisuel					
TELEFONICA EUROP 18-31/12/2049 FRN	900,000.00	100.62	EUR	915,421.44	0.23
Télécommunication					
TELIA CO AB 22-21/12/2082 FRN	900,000.00	102.70	EUR	925,764.53	0.23
Télécommunication					
TEREOS FIN GROUP 4.75% 22-30/04/2027	5,500,000.00	101.11	EUR	5,606,768.75	1.38
Agriculture					
TIKEHAU CAPITAL 2.25% 19-14/10/2026	1,000,000.00	98.44	EUR	989,343.15	0.24
Private equity					
UNIBAIL-RODAMCO 18-31/12/2049 FRN	2,100,000.00	98.66	EUR	2,113,603.97	0.52
Immobilier et logement					
VATTENFALL AB 15-19/03/2077 FRN	2,100,000.00	98.38	EUR	2,116,055.79	0.52
Distribution Energie					

# SYCOYIELD 2026

## Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2024

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
VEOLIA ENVRNMT 19-12/09/2173 FRN Distribution Energie	4,300,000.00	96.71	EUR	4,180,291.53	1.03
VEOLIA ENVRNMT 20-20/04/2169 FRN Distribution Energie	2,100,000.00	98.15	EUR	2,094,611.63	0.52
VEOLIA ENVRNMT 21-31/12/2061 FRN Distribution Energie	500,000.00	94.80	EUR	482,845.14	0.12
VERISURE HOLDING 3.25% 21-15/02/2027 Services divers	2,500,000.00	98.77	EUR	2,500,395.83	0.62
VERISURE HOLDING 3.875% 20-15/07/2026 Services divers	400,000.00	99.85	EUR	406,633.33	0.10
VERISURE HOLDING 9.25% 22-15/10/2027 Services divers	9,000,000.00	105.05	EUR	7,707,900.00	1.90
WEPA HYGIENEPROD 2.875% 19-15/12/2027 Bois et Produits de base	1,500,000.00	98.50	EUR	1,479,596.25	0.36
<b>Titres de créances</b>				<b>93,266,211.12</b>	<b>22.98</b>
<b>Négociés sur un marché réglementé ou assimilé</b>				<b>93,266,211.12</b>	<b>22.98</b>
ALD SA 1.25% 22-02/03/2026 Services divers	500,000.00	98.12	EUR	495,841.85	0.12
ARVAL SERVICE LE 3.375% 22-04/01/2026 Services divers	300,000.00	100.33	EUR	311,099.34	0.08
ARVAL SERVICE 4% 22-22/09/2026 Services divers	300,000.00	101.41	EUR	307,628.30	0.08
AXA SA 14-20/05/2049 FRN Assurances	1,000,000.00	100.25	EUR	1,011,756.30	0.25
DOMETIC GROUP AB 3% 19-08/05/2026 Services divers	6,100,000.00	99.32	EUR	6,178,726.77	1.52
DS SMITH PLC 4.375% 23-27/07/2027 Industrie d'emballage et papier	1,267,000.00	103.41	EUR	1,334,452.65	0.33
ELIS SA 2.875% 18-15/02/2026 Services divers	2,100,000.00	99.97	EUR	2,152,546.76	0.53
ELIS SA 4.125% 22-24/05/2027 Services divers	2,300,000.00	102.31	EUR	2,411,308.66	0.59
GESTAMP AUTOMOCI 3.25% 18-30/04/2026 Machines et Véhicules	4,900,000.00	99.63	EUR	4,909,885.75	1.21
LEASYS SPA 3.875% 24-12/10/2027 Services divers	250,000.00	101.64	EUR	256,290.41	0.06
LEASYS SPA 4.5% 23-26/07/2026 Services divers	3,583,000.00	102.21	EUR	3,733,411.89	0.92
LEASYS SPA 4.625% 23-16/02/2027 Services divers	4,227,000.00	103.14	EUR	4,531,850.78	1.12
OPTICS BIDCO SP 2.375% 24-12/10/2027 Télécommunication	2,300,000.00	96.82	EUR	2,239,258.58	0.55

# SYCOYIELD 2026

## Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2024

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
OPTICS BIDCO SP 3.625% 24-25/05/2026 Télécommunication	3,500,000.00	100.31	EUR	3,575,679.11	0.88
ORANGE 14-29/10/2049 FRN Télécommunication	1,996,000.00	102.83	EUR	2,078,088.92	0.51
ORANO SA 3.375% 19-23/04/2026 Services divers	400,000.00	100.33	EUR	410,771.51	0.10
ORANO SA 5.375% 22-15/05/2027 Services divers	5,300,000.00	104.61	EUR	5,726,128.71	1.41
RENAULT 2% 18-28/09/2026 Machines et Véhicules	2,000,000.00	98.12	EUR	1,973,110.14	0.49
RENAULT 2.375% 20-25/05/2026 Machines et Véhicules	3,200,000.00	98.86	EUR	3,209,856.88	0.79
RENAULT 2.5% 21-02/06/2027 Machines et Véhicules	6,900,000.00	98.59	EUR	6,904,664.59	1.70
SAGAX AB 1.125% 20-30/01/2027 Immobilier et logement	2,500,000.00	96.01	EUR	2,426,300.20	0.60
SAGAX AB 2.25% 19-13/03/2025 Immobilier et logement	500,000.00	99.81	EUR	508,188.29	0.13
SCHAEFFLER 4.5% 24-14/08/2026 Machines et Véhicules	2,200,000.00	101.80	EUR	2,278,181.07	0.56
TRATON FIN LUX 23-18/09/2025 FRN Machines et Véhicules	5,500,000.00	100.39	EUR	5,530,935.67	1.36
TRATON FIN LUX 23-21/01/2026 FRN Machines et Véhicules	3,500,000.00	100.53	EUR	3,548,973.36	0.87
TRATON FIN LUX 4.5% 23-23/11/2026 Machines et Véhicules	300,000.00	102.47	EUR	308,920.44	0.08
VALEO SA 5.375% 22-28/05/2027 Machines et Véhicules	8,700,000.00	104.22	EUR	9,348,909.16	2.30
VOLVO CAR AB 2% 17-24/01/2025 Machines et Véhicules	1,500,000.00	99.83	EUR	1,525,743.69	0.38
VONOVIA SE 0% 21-01/12/2025 Immobilier et logement	3,500,000.00	97.41	EUR	3,409,350.00	0.84
ZF FINANCE GMBH 2% 21-06/05/2027 Machines et Véhicules	3,400,000.00	94.14	EUR	3,245,776.93	0.80
ZF FINANCE GMBH 2.75% 20-25/05/2027 Machines et Véhicules	7,600,000.00	95.46	EUR	7,382,574.41	1.82
<b>Créances</b>				<b>133,829.53</b>	<b>0.03</b>
<b>Dettes</b>				<b>-646,531.07</b>	<b>-0.16</b>
<b>Autres comptes financiers</b>				<b>5,326,133.53</b>	<b>1.31</b>
<b>TOTAL ACTIF NET</b>			<b>EUR</b>	<b>405,808,771.47</b>	<b>100.00</b>

Le secteur d'activité représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du provider Bloomberg.

## Inventaire des opérations à terme de devises (Devise: EUR)

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)	Devises à livrer (-)	Devises	Montant
Change à terme						
<b>Total</b>	-	-	-	-	-	-

\* Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation du fonds.

# SYCOYIELD 2026

## Inventaire des instruments financiers à terme (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) (Devise: EUR)

### Instruments financiers à terme - action

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
<b>Total</b>		-	-	-

### Instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
<b>Total</b>		-	-	-

### Instruments financiers à terme - de change

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				

## SYCOYIELD 2026

### Inventaire des instruments financiers à terme (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) (Devise: EUR)

#### Instruments financiers à terme - de change

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Sous total	-	-	-	-
Total	-	-	-	-

#### Instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total				
Options				
Sous total				
Swaps				
Sous total				
Autres instruments				
Sous total				
Total	-	-	-	-

#### Instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total				
Options				
Sous total				
Swaps				
Sous total				
Autres instruments				
Sous total				
Total	-	-	-	-

## Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part (Devise: EUR)

Libellé de l'instrument	Opération affectée à la classe de part	Quantité	Instruments financiers à terme - de change		Montant de l'Exposition +/-
			Actif	Passif	
Futures			-	-	-
Sous total			-	-	-
Options			-	-	-
Sous total			-	-	-
Swaps			-	-	-
Sous total			-	-	-
Autres instruments			-	-	-
Sous total			-	-	-
<b>Total</b>			-	-	-

## SYCOYIELD 2026

### Synthèse de l'inventaire (Devise: EUR)

	Valeur actuelle présentée au bilan
<b>Total inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)</b>	400,995,339.48
<b>Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :</b>	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
<b>Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises</b>	-
<b>Autres actifs (+)</b>	5,459,963.06
<b>Autres passifs (-)</b>	646,531.07
<b>Passifs de financement (-)</b>	-
<b>TOTAL</b>	<b>405,808,771.47</b>

## SYCOYIELD 2026

### ANNEXE

Le dernier rapport annuel (format ancien plan comptable) est présenté en annexe conformément au Règlement ANC n°2022-03.

# **SYCOYIELD 2026**

**Rapport annuel au 29 Décembre 2023**

Société de gestion : SYCOMORE ASSET MANAGEMENT SA

Siège social : 14, avenue Hoche 75008 Paris

Dépositaire : BNP PARIBAS SA

# SYCOYIELD 2026

## Bilan actif

	Exercice 29/12/2023	Exercice 30/12/2022
<b>Immobilisations Nettes</b>	-	-
<b>Dépôts</b>	-	-
<b>Instruments financiers</b>	387,500,886.15	38,394,417.38
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	308,477,876.74	29,607,235.07
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	308,477,876.74	29,607,235.07
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Titres de créances</b>	79,023,009.41	8,787,182.31
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé - Titres de créances négociables	-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé - Autres titres de créances	79,023,009.41	8,787,182.31
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Titres d'organismes de placement collectif</b>	-	-
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	-	-
Créances représentatives de titre reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-
Titres empruntés	-	-
Titres donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
<b>Instruments financiers à terme</b>	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
<b>Autres Actifs : Loans</b>	-	-
<b>Autres instruments financiers</b>	-	-
<b>Créances</b>	5,999,497.72	730,036.30
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	5,999,497.72	730,036.30
<b>Comptes financiers</b>	9,268,082.87	2,296,778.98
Liquidités	9,268,082.87	2,296,778.98
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>402,768,466.74</b>	<b>41,421,232.66</b>

# SYCOYIELD 2026

## Bilan passif

	Exercice 29/12/2023	Exercice 30/12/2022
<b>Capitaux propres</b>		
Capital	387,540,149.05	40,659,334.19
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	1,084,010.11	-115,844.92
Résultat de l'exercice (a,b)	9,375,947.31	477,790.05
 Total capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	 398,000,106.47	 41,021,279.32
 <b>Instruments financiers</b>		
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
 <b>Dettes</b>	 4,768,360.27	 399,953.34
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	4,768,360.27	399,953.34
 <b>Comptes financiers</b>		
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
 <b>TOTAL DU PASSIF</b>	 402,768,466.74	 41,421,232.66

(a) Y compris comptes de régularisations.

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

## Hors-bilan

	Exercice 29/12/2023	Exercice 30/12/2022
<b>Opérations de couverture</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		
<b>Autres opérations</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		

# SYCOYIELD 2026

## Compte de résultat

	Exercice 29/12/2023	Exercice 30/12/2022
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur actions et valeurs assimilées		3,356.52
Produits sur obligations et valeurs assimilées	5,255,759.05	232,016.41
Produits sur titres de créances	752,664.01	38,215.63
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers		26.26
Produits sur prêts		
Autres produits financiers	191,691.09	1,796.69
<b>TOTAL I</b>	<b>6,200,114.15</b>	<b>275,411.51</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	-148.98	
Autres charges financières		
<b>TOTAL II</b>	<b>-148.98</b>	
<b>Résultat sur opérations financières (I + II)</b>	<b>6,199,965.17</b>	<b>275,411.51</b>
<b>Autres produits (III)</b>		
<b>Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)</b>	<b>-1,681,738.93</b>	<b>-45,446.77</b>
<b>Résultat net de l'exercice (I + II + III + IV)</b>	<b>4,518,226.24</b>	<b>229,964.74</b>
<b>Régularisation des revenus de l'exercice (V)</b>	<b>4,857,721.07</b>	<b>247,825.31</b>
<b>Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)</b>		
<b>Résultat (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>9,375,947.31</b>	<b>477,790.05</b>

## Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01 du 14 Janvier 2014, modifié.

La devise de comptabilité est l'Euro.

Toutes les valeurs mobilières qui composent le portefeuille ont été comptabilisées au coût historique, frais exclus ou inclus.

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes :

### Valeurs mobilières

Les instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé français ou étranger sont évalués au prix du marché. Dans l'hypothèse d'instruments financiers cotés avec un cours à l'achat (ask) et un cours à la vente (bid), la moyenne de ces cours (mid) sera retenue comme prix de marché.

Les O.P.C. : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. En l'absence de sensibilité, les titres d'une durée résiduelle égale à trois mois sont valorisés au dernier taux jusqu'à l'échéance et ceux acquis à moins de trois mois, les intérêts sont linéarisés.

### Instruments financiers à terme et conditionnels

Dépôts à terme : ils sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal, même s'ils ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans pouvoir être négatifs. Les dépôts à terme sont alors au minimum évalués à leur valeur nominale.

### Méthode d'ajustement de la valeur liquidative liée au swing pricing avec seuil de déclenchement

Sycomore Asset Management a décidé de mettre en place un mécanisme de swing pricing pour protéger l'OPCVM et ses investisseurs de long terme des impacts de fortes entrées ou sorties de capitaux.

Si, un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription

/ rachat nets des investisseurs sur l'ensemble des classes de parts du FCP dépasse un seuil préétabli, déterminé sur la base de critères objectifs par la société de gestion en pourcentage de l'actif net du FCP, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. La VL de chaque classe de parts est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL des classes de parts du FCP. Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et revus périodiquement, au moins chaque trimestre. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables au FCP.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au solde net des souscriptions / rachats au sein du FCP, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur. Par conséquent, il n'est pas non plus possible de prédire avec exactitude la fréquence à laquelle la société de gestion devra effectuer de tels ajustements. Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL du FCP peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

L'effet ponctuel du swing pricing sur la valeur liquidative n'étant pas lié à la gestion, les frais de surperformance sont calculés avant l'application de cette méthode.

# SYCOYIELD 2026

La politique de détermination des mécanismes du Swing Pricing est disponible sur notre site internet [www.sycomore-am.com](http://www.sycomore-am.com) ou sur simple demande auprès de la société de gestion. L'application du swing est à la discrétion de la société de gestion conformément à la Politique de swing pricing de Sycomore Asset Management.

## **Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion**

- 0.50% TTC maximum pour la part IC
- 1.00% TTC maximum pour la part RC
- 0.50% TTC maximum pour la part ID

La dotation est calculée sur la base de l'actif net. Ces frais, n'incluant pas les frais de transaction, seront directement imputés au compte de résultat du Fonds.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés à l'OPC, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiaires (courtage, impôts de bourse,...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

## **Frais de recherche**

Néant

## **Commission de surperformance**

Néant

## **Rétrocession de frais de gestion**

Néant

## **Méthode de comptabilisation des intérêts**

Intérêts encaissés

## **Affectation des résultats réalisés**

Capitalisation pour la part IC

Capitalisation pour la part RC

Distribution pour la part ID

## **Affectation des plus-values nettes réalisées**

Capitalisation pour la part IC

Capitalisation pour la part RC

Distribution pour la part ID

## **Changements affectant le fonds**

Néant

# SYCOYIELD 2026

## Evolution de l'actif net

	Exercice 29/12/2023	Exercice 30/12/2022
<b>Actif net en début d'exercice</b>	41,021,279.32	-
<b>Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.)</b>	363,022,862.37	44,853,027.80
<b>Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)</b>	-24,004,200.58	-4,028,475.35
<b>Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers</b>	525,958.97	23,272.11
<b>Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers</b>	-58,422.56	-42,278.48
<b>Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme</b>	-	-
<b>Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme</b>	-	-
<b>Frais de transaction</b>	-4,064.91	-
<b>Différences de change</b>	-	-
<b>Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :</b>	12,978,467.62	-14,231.50
Différence d'estimation exercice N	12,964,236.12	-14,231.50
Différence d'estimation exercice N-1	14,231.50	-
<b>Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme :</b>	-	-
Différence d'estimation exercice N	-	-
Différence d'estimation exercice N-1	-	-
<b>Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes</b>	-	-
<b>Distribution de l'exercice antérieur sur résultat</b>	-	-
<b>Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation</b>	4,518,226.24	229,964.74
<b>Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes</b>	-	-
<b>Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat</b>	-	-
<b>Autres éléments</b>	-	-
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	398,000,106.47	41,021,279.32

## Complément d'information 1

Exercice  
29/12/2023

### Engagements reçus ou donnés

Engagements reçus ou donnés (garantie de capital ou autres engagements) (\*)

### Valeur actuelle des instruments financiers inscrits en portefeuille constitutifs de dépôts de garantie

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine

### Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe

Dépôts

Actions

Titres de taux

OPC

Acquisitions et cessions temporaires sur titres

Swaps (en nominal)

### Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

Titres acquis à réméré

Titres pris en pension

Titres empruntés

(\*) Pour les OPC garantis, l'information figure dans les règles et méthodes comptables.

## Complément d'information 2

		Exercice 29/12/2023
		Nombre de titres
		Montant (EUR)
<b>Emissions et rachats pendant l'exercice comptable</b>		
<b>Catégorie de classe IC (Devise: EUR)</b>		
Nombre de titres émis		215,505.1498
Nombre de titres rachetés		41,504.8938
<b>Catégorie de classe RC (Devise: EUR)</b>		
Nombre de titres émis		3,193,373.8000
Nombre de titres rachetés		188,222.4412
<b>Catégorie de classe ID (Devise: EUR)</b>		
Nombre de titres émis		39,790.00
Nombre de titres rachetés		-
<b>Commissions de souscription et/ou de rachat</b>		
Commissions de souscription acquises à l'OPC		-
Commissions de rachat acquises à l'OPC		-
Commissions de souscription perçues et rétrocédées		-
Commissions de rachat perçues et rétrocédées		-
<b>Frais de gestion</b>		
<b>Catégorie de classe IC (Devise: EUR)</b>		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	92,705.62	0.50
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
<b>Catégorie de classe RC (Devise: EUR)</b>		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	1,577,702.71	0.99
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
<b>Catégorie de classe ID (Devise: EUR)</b>		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	11,330.60	0.37
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
<b>Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)</b>		

(\*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

# SYCOYIELD 2026

## Ventilation par nature des créances et dettes

	Exercice 29/12/2023
<b>Ventilation par nature des créances</b>	
Avoir fiscal à récupérer	
Déposit euros	
Déposit autres devises	
Collatéraux espèces	
Valorisation des achats de devises à terme	
Contrevaleur des ventes à terme	
Autres débiteurs divers	5,934,747.72
Coupons à recevoir	64,750.00
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>5,999,497.72</b>
<b>Ventilation par nature des dettes</b>	
Déposit euros	
Déposit autres devises	
Collatéraux espèces	
Provision charges d'emprunts	
Valorisation des ventes de devises à terme	
Contrevaleur des achats à terme	
Frais et charges non encore payés	283,571.06
Autres crébiteurs divers	4,484,789.21
Provision pour risque des liquidités de marché	
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>4,768,360.27</b>

# SYCOYIELD 2026

## Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Exercice 29/12/2023
<b>Actif</b>	
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>308,477,876.74</b>
Obligations indexées	-
Obligations convertibles	25,875,794.82
Titres participatifs	-
Autres Obligations et valeurs assimilées	282,602,081.92
<b>Titres de créances</b>	<b>79,023,009.41</b>
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	79,023,009.41
Bons du Trésor	-
Autres TCN	-
Autres Titres de créances	79,023,009.41
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
<b>Autres actifs : Loans</b>	-
<b>Passif</b>	
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	-
Actions	-
Obligations	-
Autres	-
<b>Hors-bilan</b>	
<b>Opérations de couverture</b>	-
Taux	-
Actions	-
Autres	-
<b>Autres opérations</b>	-
Taux	-
Actions	-
Autres	-

## SYCOYIELD 2026

### Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variable	Taux révisable	Autres
<b>Actif</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	256,549,186.93	-	51,928,689.81	-
Titres de créances	70,723,877.37	-	8,299,132.04	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	9,268,082.87
<b>Passif</b>				
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

## SYCOYIELD 2026

### Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	[0 - 3 mois]	]3 mois - 1 an]	]1 - 3 ans]	]3 - 5 ans]	> 5 ans
<b>Actif</b>					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	168,197,394.37	103,969,025.62	36,311,456.75
Titres de créances	-	-	35,489,839.37	41,252,756.67	2,280,413.37
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	9,268,082.87	-	-	-	-
<b>Passif</b>					
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

## Ventilation par devise de cotation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Devise
<b>Actif</b>	<b>Néant</b>
Dépôts	-
Actions et valeurs assimilées	-
Obligations et valeurs assimilées	-
Titres de créances	-
Titres d'OPC	-
Opérations temporaires sur titres	-
Autres actifs: Loans	-
Autres instruments financiers	-
Créances	-
Comptes financiers	-
<b>Passif</b>	<b>Néant</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Opérations temporaires sur titres	-
Dettes	-
Comptes financiers	-
<b>Hors-bilan</b>	<b>Néant</b>
Opérations de couverture	-
Autres opérations	-

Au 29 Décembre 2023, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en devise de référence de la comptabilité.

## Affectation des résultats

Catégorie de classe IC (Devise: EUR)

### Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 29/12/2023	Exercice 30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	779,367.42	101,636.23
<b>Total</b>	<b>779,367.42</b>	<b>101,636.23</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	779,367.42	101,636.23
<b>Total</b>	<b>779,367.42</b>	<b>101,636.23</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat</b>		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

# SYCOYIELD 2026

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 29/12/2023	Exercice 30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	75,861.85	-22,106.52
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>75,861.85</b>	<b>-22,106.52</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	75,861.85	-22,106.52
<b>Total</b>	<b>75,861.85</b>	<b>-22,106.52</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

# SYCOYIELD 2026

## Catégorie de classe RC (Devise: EUR)

### Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 29/12/2023	Exercice 30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	8,536,205.95	376,153.82
<b>Total</b>	<b>8,536,205.95</b>	<b>376,153.82</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	8,536,205.95	376,153.82
<b>Total</b>	<b>8,536,205.95</b>	<b>376,153.82</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat</b>		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

# SYCOYIELD 2026

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 29/12/2023	Exercice 30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1,000,667.05	-93,738.40
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>1,000,667.05</b>	<b>-93,738.40</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	1,000,667.05	-93,738.40
<b>Total</b>	<b>1,000,667.05</b>	<b>-93,738.40</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

# SYCOYIELD 2026

## Catégorie de classe ID (Devise: EUR)

### Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	<b>Exercice 29/12/2023</b>
<b>Sommes restant à affecter</b>	
Report à nouveau	-
Résultat	60,373.94
<b>Total</b>	<b>60,373.94</b>
<b>Affectation</b>	
Distribution	60,082.90
Report à nouveau de l'exercice	291.04
Capitalisation	-
<b>Total</b>	<b>60,373.94</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de titres	39,790.00
Distribution unitaire	1.51
<b>Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat</b>	
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:	
provenant de l'exercice	-
provenant de l'exercice N-1	-
provenant de l'exercice N-2	-
provenant de l'exercice N-3	-
provenant de l'exercice N-4	-

# SYCOYIELD 2026

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	<b>Exercice 29/12/2023</b>
<b>Sommes restant à affecter</b>	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	7,481.21
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-
<b>Total</b>	<b>7,481.21</b>
<b>Affectation</b>	
Distribution	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	7,481.21
Capitalisation	-
<b>Total</b>	<b>7,481.21</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de titres	-
Distribution unitaire	-

## Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

### Catégorie de classe IC (Devise: EUR)

	30/12/2022	29/12/2023
<b>Valeur liquidative (en EUR)</b>		
Parts C	100.86	<b>110.52</b>
<b>Actif net (en k EUR)</b>	7,838.32	<b>27,819.78</b>
<b>Nombre de titres</b>		
Parts C	77,714.3080	<b>251,714.5640</b>

Date de mise en paiement	30/12/2022	29/12/2023
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes</b> (y compris les acomptes) (en EUR)		
<b>Distribution unitaire sur résultat</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire (*)</b> personnes physiques (en EUR)	-	-
<b>Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)</b>		
Parts C	-0.28	<b>0.30</b>
<b>Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)</b>		
Parts C	1.30	<b>3.09</b>

(\*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

# SYCOYIELD 2026

## Catégorie de classe RC (Devise: EUR)

	30/12/2022	29/12/2023
<b>Valeur liquidative (en EUR)</b>		
Parts C	100.65	<b>109.74</b>
<b>Actif net (en k EUR)</b>	33,182.96	<b>365,980.43</b>
<b>Nombre de titres</b>		
Parts C	329,660.7784	<b>3,334,812.1372</b>

Date de mise en paiement	30/12/2022	29/12/2023
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes</b> (y compris les acomptes) (en EUR)		
<b>Distribution unitaire sur résultat</b> (y compris les acomptes) (en EUR)		
<b>Crédit d'impôt unitaire (*)</b> personnes physiques (en EUR)		
<b>Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)</b>		
Parts C	-0.28	<b>0.30</b>
<b>Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)</b>		
Parts C	1.14	<b>2.55</b>

(\*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

# SYCOYIELD 2026

## Catégorie de classe ID (Devise: EUR)

	29/12/2023
<b>Valeur liquidative (en EUR)</b>	
Parts D	<b>105.55</b>
<b>Actif net (en k EUR)</b>	<b>4,199.90</b>
<b>Nombre de titres</b>	
Parts D	<b>39,790.00</b>

<b>Date de mise en paiement</b>	29/12/2023
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	
<b>Distribution unitaire sur résultat</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	<b>1.51</b>
<b>Crédit d'impôt unitaire (*)</b> personnes physiques (en EUR)	
<b>Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)</b>	
Parts D	
<b>Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)</b>	
Parts D	

(\*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

# SYCOYIELD 2026

## Inventaire des instruments financiers au 29 Décembre 2023

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>				<b>308,477,876.74</b>	<b>77.51</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé				<b>308,477,876.74</b>	<b>77.51</b>
ACCOR 19-31/12/2059 FRN	5,000,000.00	97.75	EUR	4,976,184.42	1.25
ADEVINTA ASA 3% 20-15/11/2027	600,000.00	99.66	EUR	600,342.00	0.15
AVANTOR FUNDING 2.625% 20-01/11/2025	2,000,000.00	98.14	EUR	1,971,761.67	0.50
AZZURRA AEROPO 2.625% 20-30/05/2027	10,500,000.00	93.46	EUR	9,838,589.51	2.47
BELDEN INC 3.375% 17-15/07/2027	10,200,000.00	97.06	EUR	10,060,464.00	2.53
BNP PARIBAS 14-31/12/2049 FRN	4,900,000.00	98.86	EUR	4,864,996.33	1.22
COTY INC 3.875% 21-15/04/2026	7,050,000.00	100.04	EUR	7,111,728.63	1.79
COTY INC 4.75% 18-15/04/2026	1,700,000.00	100.07	EUR	1,718,719.83	0.43
COVIVIO HOTELS 1.875% 18-24/09/2025	6,500,000.00	96.53	EUR	6,308,212.17	1.58
CRDT AGR ASSR 14-31/10/2049 FRN	4,900,000.00	99.81	EUR	4,939,685.18	1.24
CROWN EUROPEAN 2.875% 18-01/02/2026	2,900,000.00	98.42	EUR	2,889,527.78	0.73
DARLING GLBL FIN 3.625% 18-15/05/2026	3,200,000.00	99.07	EUR	3,185,706.67	0.80
EC FINANCE 3% 21-15/10/2026	12,782,000.00	96.78	EUR	12,453,502.60	3.13
EIFFAGE SA 1.625% 20-14/01/2027	400,000.00	95.55	EUR	388,496.11	0.10
EIRCOM FINANCE 2.625% 19-15/02/2027	3,000,000.00	94.27	EUR	2,838,540.00	0.71
EIRCOM FINANCE 3.5% 19-15/05/2026	6,100,000.00	97.50	EUR	5,976,088.67	1.50
ENEL SPA 18-24/11/2081 FRN	600,000.00	95.45	EUR	574,889.11	0.14
ENEL SPA 20-31/12/2060 FRN	1,500,000.00	91.74	EUR	1,403,716.72	0.35
ERAMET 5.875% 19-21/05/2025	8,500,000.00	101.31	EUR	8,921,326.65	2.24
FAURECIA 2.375% 19-15/06/2027	4,000,000.00	94.78	EUR	3,795,790.00	0.95
FAURECIA 3.125% 19-15/06/2026	1,000,000.00	98.24	EUR	983,972.50	0.25
FAURECIA 7.25% 22-15/06/2026	1,651,000.00	106.25	EUR	1,760,122.85	0.44
FNAC DART SA 0.25% 21-23/03/2027 CV FLAT	106,120.00	70.30	EUR	7,460,554.36	1.87
FNAC DARTY SA 2.625% 19-30/05/2026	3,510,000.00	96.20	EUR	3,385,171.24	0.85
FORVIA 2.75% 21-15/02/2027	4,200,000.00	95.89	EUR	4,033,197.00	1.01
GETLINK SE 3.5% 20-30/10/2025	3,700,000.00	99.27	EUR	3,673,995.17	0.92
GROUPAMA SA 6% 17-23/01/2027	900,000.00	107.63	EUR	1,019,711.10	0.26
GRUENENTHAL GMBH 3.625% 21-15/11/2026	4,300,000.00	98.96	EUR	4,276,063.33	1.07
ILIAD HOLDING 5.125% 21-15/10/2026	500,000.00	100.01	EUR	505,587.08	0.13
ILIAD 2.375% 20-17/06/2026	100,000.00	95.97	EUR	97,270.81	0.02
ILIAD 5.375% 22-14/06/2027	6,800,000.00	102.94	EUR	7,202,982.68	1.81
IPSOS 2.875% 18-21/09/2025	2,000,000.00	97.58	EUR	1,968,038.80	0.49
IQVIA INC 1.75% 21-15/03/2026	1,900,000.00	96.45	EUR	1,842,468.00	0.46

# SYCOYIELD 2026

## Inventaire des instruments financiers au 29 Décembre 2023

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
KAPLA HOLDING SA 19-15/12/2026 FRN	3,000,000.00	100.29	EUR	3,019,372.50	0.76
KAPLA HOLDING SA 3.375% 19-15/12/2026	5,900,000.00	96.99	EUR	5,732,543.25	1.44
LAGARDERE SCA 2.125% 19-16/10/2026	500,000.00	100.01	EUR	502,323.37	0.13
LA MONDIALE 14-29/12/2049 FRN	6,350,000.00	100.33	EUR	6,385,722.74	1.60
LIBRA GROUPCO 5% 21-15/05/2027	3,100,000.00	96.47	EUR	3,011,391.67	0.76
LIONPOLARIS LX 4 21-01/07/2026 FRN	3,200,000.00	100.03	EUR	3,214,440.44	0.81
LORCA TELECOM 4% 20-18/09/2027	14,785,000.00	97.80	EUR	14,637,593.55	3.68
LOXAM SAS 2.875% 19-15/04/2026	250,000.00	97.15	EUR	243,229.38	0.06
LOXAM SAS 3.75% 19-15/07/2026	3,000,000.00	99.27	EUR	2,983,845.00	0.75
LOXAM SAS 4.5% 19-15/04/2027	3,500,000.00	95.21	EUR	3,340,225.00	0.84
LOXAM SAS 4.5% 22-15/02/2027	1,500,000.00	100.02	EUR	1,520,610.00	0.38
LOXAM SAS 5.75% 19-15/07/2027	3,300,000.00	98.72	EUR	3,267,148.50	0.82
MATTERHORN TELE 3.125% 19-15/09/2026	2,000,000.00	97.06	EUR	1,960,010.00	0.49
MATTERHORN TELE 4% 17-15/11/2027	2,000,000.00	98.81	EUR	1,986,926.67	0.50
MUTUELLE ASSUR 0.625% 21-21/06/2027	2,000,000.00	90.75	EUR	1,821,793.99	0.46
NEXITY 0.25% 18-02/03/2025 CV FLAT	69,312.00	63.66	EUR	4,412,263.30	1.11
NEXI 1.75% 20-24/04/2027 CV	4,400,000.00	93.16	EUR	4,113,757.16	1.03
PARTS EUROPE SA 21-20/07/2027 FRN	4,400,000.00	100.87	EUR	4,510,633.48	1.13
PARTS EUROPE SA 6.5% 20-16/07/2025	8,750,000.00	100.32	EUR	9,043,066.67	2.27
PEUGEOT INVEST 1.875% 19-30/10/2026	4,500,000.00	95.61	EUR	4,317,434.63	1.08
PICARD GROUPE 3.875% 21-01/07/2026	9,567,000.00	97.82	EUR	9,377,166.80	2.36
Q-PARK HOLDING 20-01/03/2026 FRN	2,800,000.00	99.77	EUR	2,808,797.75	0.71
Q-PARK HOLDING 2% 20-01/03/2027	7,965,000.00	92.78	EUR	7,443,513.75	1.87
QUADIENT SAS 2.25% 20-03/02/2025	13,100,000.00	97.52	EUR	13,044,181.44	3.28
ROSSINI SARL 6.75% 18-30/10/2025	5,800,000.00	100.49	EUR	5,897,106.50	1.48
SCOR SE 14-29/10/2049 FRN	2,100,000.00	97.84	EUR	2,075,539.59	0.52
SIGNIFY NV 2.375% 20-11/05/2027	1,200,000.00	97.05	EUR	1,183,018.92	0.30
SOLVAY SA 20-02/09/2169 FRN	4,000,000.00	95.16	EUR	3,890,199.78	0.98
SPCM SA 2% 20-01/02/2026	2,000,000.00	96.86	EUR	1,939,236.50	0.49
SPIE SA 2.625% 19-18/06/2026	1,100,000.00	98.12	EUR	1,095,008.80	0.28
SUEZ 19-31/12/2059 FRN	4,300,000.00	92.61	EUR	4,003,631.43	1.01
TDF INFRASTRUCTU 2.5% 16-07/04/2026	9,100,000.00	97.64	EUR	9,054,144.45	2.27
TELEFONICA EUROP 18-31/12/2049 FRN	1,200,000.00	97.05	EUR	1,177,698.07	0.30
TELEPERFORMANCE 1.875% 18-02/07/2025	1,800,000.00	96.96	EUR	1,762,411.43	0.44
TEREOS FIN GROUP 4.75% 22-30/04/2027	4,400,000.00	100.86	EUR	4,474,591.00	1.12
TEREOS FIN GROUP 7.5% 20-30/10/2025	5,000,000.00	102.26	EUR	5,178,475.00	1.30

# SYCOYIELD 2026

## Inventaire des instruments financiers au 29 Décembre 2023

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
TIKEHAU CAPITAL 2.25% 19-14/10/2026	1,000,000.00	96.58	EUR	970,739.51	0.24
TRIVIUM PACK FIN 19-15/08/2026 FRN	300,000.00	100.25	EUR	303,866.04	0.08
VEOLIA ENVIRONNEMENT 20-20/04/2016 FRN	2,100,000.00	94.57	EUR	2,019,193.38	0.51
VERDE BIDCO SPA 4.625% 21-01/10/2026	2,100,000.00	94.91	EUR	2,017,993.83	0.51
VERISURE HOLDING 3.875% 20-15/07/2026	400,000.00	98.50	EUR	401,253.33	0.10
VERISURE HOLDING 9.25% 22-15/10/2027	4,600,000.00	107.77	EUR	5,049,611.67	1.27
WABTEC TRANSPORT 1.25% 21-03/12/2027	400,000.00	92.28	EUR	369,543.50	0.09
WORLDSLNE SA 0% 19-30/07/2026 CV	110,000.00	89.90	EUR	9,889,220.00	2.48
<b>Titres de créances</b>				<b>79,023,009.41</b>	<b>19.86</b>
<b>Négociés sur un marché réglementé ou assimilé</b>				<b>79,023,009.41</b>	<b>19.86</b>
<b>Autres Titres de Créesances</b>				<b>79,023,009.41</b>	<b>19.86</b>
ALD SA 1.25% 22-02/03/2026	500,000.00	95.56	EUR	483,017.49	0.12
ALD SA 4.25% 23-18/01/2027	500,000.00	102.36	EUR	532,186.71	0.13
ARVAL SERVICE LE 3.375% 22-04/01/2026	700,000.00	99.97	EUR	723,315.27	0.18
ARVAL SERVICE 4% 22-22/09/2026	1,700,000.00	101.41	EUR	1,743,038.61	0.44
ARVAL SERVICE 4.25% 23-11/11/2025	500,000.00	101.18	EUR	508,992.19	0.13
ARVAL SERVICE 4.75% 22-22/05/2027	1,200,000.00	103.92	EUR	1,282,224.72	0.32
CELLNEX FINANCE 2.25% 22-12/04/2026	1,500,000.00	97.16	EUR	1,481,973.69	0.37
DOMETIC GROUP AB 3% 19-08/05/2026	7,800,000.00	98.66	EUR	7,849,000.62	1.97
DS SMITH PLC 4.375% 23-27/07/2027	1,667,000.00	102.96	EUR	1,748,275.72	0.44
ELIS SA 2.875% 18-15/02/2026	3,200,000.00	98.57	EUR	3,235,497.64	0.81
ELIS SA 4.125% 22-24/05/2027	3,500,000.00	101.38	EUR	3,636,800.66	0.91
GESTAMP AUTOMOCI 3.25% 18-30/04/2026	2,200,000.00	98.57	EUR	2,181,052.50	0.55
LEASYS SPA 4.5% 23-26/07/2026	3,583,000.00	101.83	EUR	3,719,602.17	0.93
LEASYS SPA 4.625% 23-16/02/2027	2,727,000.00	102.69	EUR	2,816,887.90	0.71
ORANGE 14-29/10/2049 FRN	2,200,000.00	102.37	EUR	2,280,413.37	0.57
ORANO SA 3.375% 19-23/04/2026	400,000.00	99.28	EUR	406,513.74	0.10
ORANO SA 5.375% 22-15/05/2027	5,300,000.00	104.77	EUR	5,734,376.85	1.44
RENAULT 2% 18-28/09/2026	2,000,000.00	95.70	EUR	1,924,661.09	0.48
RENAULT 2.375% 20-25/05/2026	1,500,000.00	97.03	EUR	1,477,110.94	0.37
RENAULT 2.5% 21-02/06/2027	6,700,000.00	96.07	EUR	6,534,950.81	1.64
SANTAN CONS BANK 4.5% 23-30/06/2026	1,200,000.00	102.26	EUR	1,254,746.16	0.32
TRATON FIN LUX 23-18/09/2025 FRN	6,000,000.00	100.09	EUR	6,018,718.67	1.51
TRATON FIN LUX 4.5% 23-23/11/2026	600,000.00	102.21	EUR	616,278.59	0.15
VALEO SA 5.375% 22-28/05/2027	8,700,000.00	104.10	EUR	9,338,134.07	2.35
VONOVA SE 0% 21-01/12/2025	2,000,000.00	93.32	EUR	1,866,320.00	0.47

## SYCOYIELD 2026

### Inventaire des instruments financiers au 29 Décembre 2023

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
ZF FINANCE GMBH 2% 21-06/05/2027	2,400,000.00	92.67	EUR	2,255,889.70	0.57
ZF FINANCE GMBH 2.75% 20-25/05/2027	7,600,000.00	95.34	EUR	7,373,029.53	1.85
<b>Créances</b>				<b>5,999,497.72</b>	<b>1.51</b>
<b>Dettes</b>				<b>-4,768,360.27</b>	<b>-1.20</b>
<b>Dépôts</b>				<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Autres comptes financiers</b>				<b>9,268,082.87</b>	<b>2.33</b>
<b>TOTAL ACTIF NET</b>			<b>EUR</b>	<b>398,000,106.47</b>	<b>100.00</b>